Canada

RAPPORT ANNUEL 1984-1985

Gouvernement du Canada
Expansion industrielle régionale

Government of Canada
Regional Industrial Expansion

DUE DATE

OCT. 8 1986			
NOV. 26 1986			
DEC 8 1987			
DEC 18 1987			
SEPT 20 1988			
OCT 24 1994			
JUN 18 2010			
NOV 21 2012			
	201-6503		Printed in USA

© Ministre des Approvisionnements et Se

N° de cat. C1-1985

ISBN 0-662-54388-2

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA

134413

Son Excellence
La très honorable Jeanne Sauvé,
C.p., C.C., C.M.M., C.D.
Gouverneur général du Canada

Votre Excellence,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère de l'Expansion industrielle régionale pour 1984-1985.

Il couvre les réalisations du Ministère pendant son premier exercice financier complet.

Je vous prie d'agréer, Votre Excellence, l'expression de ma très haute considération.

Le Ministre de l'Expansion
industrielle régionale,

Sinclair Stevens

Note : Dans le présent rapport, les mots désignant les personnes du sexe masculin comprennent les personnes du sexe féminin.

TABLE DES MATIÈRES

Profil du Ministère

Le mandat juridique 2
L'objectif du Ministère 3
La structure organisationnelle 5
La perspective nationale 6
Les états financiers 9

Administration centrale

Biens d'équipement et biens industriels 12
Biens de consommation, services et transformation des richesses naturelles 15
La politique 18
Le Bureau de développement régional 19
Petite entreprise et projets spéciaux 20
Le tourisme 22
Le contrôleur 25

Activités régionales

Terre-Neuve 29
L'Ile-du-Prince-Édouard 32
La Nouvelle-Écosse.....34
Le Nouveau-Brunswick 36
Le Québec 39
L'Ontario 41
Le Manitoba 43
La Saskatchewan 46
L'Alberta 49
La Colombie-Britannique 51
Les Territoires du Nord-Ouest 53
Le Yukon 55

Annexes

A. Activités au titre des programmes du MEIR en 1984-1985 :
Programme de développement industriel et régional 58
Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense 59
Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest 60
Programme de développement économique des autochtones 61
Programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre 62
Loi spéciale sur l'aménagement rural et le développement agricole 63
Loi sur les prêts aux petites entreprises ...64

B. Ententes auxiliaires en vertu des EDER et des ECD en vigueur en 1984-1985 65
Ententes auxiliaires et protocoles d'entente signés en 1984-1985 en vertu des EDER et des ECD 68

Le ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) a été créé en décembre 1983 de la fusion des ministères de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale pour répondre aux grandes priorités du gouvernement au chapitre du renouveau économique, c'est-à-dire :

- accroître la prospérité économique des Canadiens dans toutes les provinces;
- stimuler l'expansion industrielle régionale.

Les pouvoirs du gouvernement fédéral dans le domaine du développement économique sont très étendus et ses responsabilités sont réparties entre plusieurs ministères. Dans le cadre de ces responsabilités, le rôle particulier du MEIR est **d'augmenter l'activité économique globale dans toutes les parties du Canada,** compte tenu des points forts de chacune des régions.

LE MANDAT JURIDIQUE

La Loi sur le ministère de l'Expansion industrielle régionale de 1983 définit le mandat du MEIR de la façon suivante :

- valoriser l'économie nationale et mener à bien le développement économique de toutes les régions du pays;
- ouvrir de nouvelles perspectives pour l'expansion de la productivité économique de toutes les régions du pays et améliorer l'accès aux possibilités ainsi offertes;
- favoriser le développement économique des régions du pays où les perspectives d'emplois productifs sont particulièrement faibles.

En vertu de cette même loi, le Ministre doit :

- favoriser l'implantation, la croissance et l'efficacité des industries manufacturières, du secteur des services et du tourisme dans toutes les régions du pays;
- contribuer au renforcement de l'industrie canadienne en général et à l'amélioration de sa productivité;
- stimuler l'expansion du commerce extérieur.

L'administration des lois

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale est responsable de l'administration des lois qui suivent ainsi que d'un ensemble de règlements s'y rapportant, et de diverses lois sur l'affectation de crédits :

Les lois actuellement appliquées :

La Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale

La Loi sur le développement industriel et régional

La Loi sur le Conseil national de l'esthétique industrielle

La Loi sur la Commission du textile et du vêtement

La Loi sur les zones spéciales

La Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole

La Loi sur les prêts aux petites entreprises

La Loi sur la Société de développement du Cap-Breton

La Loi sur Investissement Canada

La Loi sur la Banque fédérale de développement

La Loi sur Téléglobe Canada

La Loi sur la Corporation de développement des investissements du Canada

Proclamation constituant le département d'État au Développement économique et régional

Les lois inappliquées (aucune nouvelle initiative n'est possible ou envisagée) :

La Loi stimulant la recherche et le développement scientifiques

La Loi stimulant le développement de certaines régions

La Loi sur les subventions au développement régional

La Loi sur la bonification d'intérêts au profit des petites entreprises

L'OBJECTIF DU MINISTÈRE

L'objectif des programmes du MEIR, qui reflète son mandat, est **d'augmenter l'activité industrielle, commerciale et touristique dans toutes les parties du Canada et, par le fait même, de réduire les disparités économiques à travers le pays.**

Pour y parvenir, le Ministère doit :

- mettre en oeuvre des programmes et les administrer afin d'appliquer les politiques gouvernementales;
- travailler en collaboration avec les entreprises et les syndicats, les autres gouvernements et les milieux universitaires;
- fournir aux entreprises des renseignements en matière de finances, de commercialisation et d'autres renseignements techniques;
- accorder de l'aide financière directe, au besoin.

Le MEIR favorise le développement d'un contexte au sein duquel les entreprises canadiennes deviendront plus concurrentielles sur la scène internationale, en les aidant :

- à s'adapter aux réalités changeantes des marchés;
- à mettre au point de nouveaux biens, de nouveaux services et de nouvelles techniques de transformation;
- à obtenir la capacité de production de ces biens et de ces services;
- à commercialiser ces biens et ces services sur les marchés intérieurs et étrangers.

Le MEIR poursuit son objectif grâce à une gamme de programmes subventionnés et d'autres fonctions hors programme.

Les fonctions hors programme comprennent :

- l'élaboration de politiques;
- le transfert des nouvelles technologies dans toute l'industrie canadienne;
- l'analyse et la dissémination des renseignements économiques et commerciaux;
- la détermination des débouchés et des marchés;
- la promotion des retombées économiques découlant des principaux achats du gouvernement et des projets subventionnés par l'État.

Les projets relevant du secteur privé sont soutenus au moyen d'un ensemble de programmes mis en oeuvre par le Ministère en vertu desquels des subventions pour d'importants projets à long terme avec mouvements de trésorerie pluriannuels sont accordées. Ces programmes sont liés aux principaux secteurs industriels :

- les biens d'équipement et les biens industriels;
- les biens de consommation;
- le secteur des services;
- le secteur primaire;
- la petite entreprise;
- le tourisme.

Les Ententes de développement économique et régional (EDER), le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD), la Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE) et le Programme de développement industriel et régional (PDIR) sont les principaux véhicules d'aide financière directe du MEIR.

Puisque le MEIR remplit son mandat en accordant de l'aide financière aux entreprises privées, la création d'une association avec le secteur privé est essentielle à sa réussite. Ce lien fait appel à toutes les phases des activités du Ministère, allant de l'élaboration des politiques et des stratégies à la mise en oeuvre des programmes. Des discussions avec les entreprises et avec les associations, l'élaboration de politiques et l'échange de renseignements servent à entretenir ce lien.

Les comités et les groupes de travail se réunissent également afin de fournir des conseils au ministre de l'Expansion industrielle régionale en matière d'élaboration de politiques industrielles et de stratégies sectorielles. Ces comités et ces groupes de travail sont énumérés à la page suivante.

Les liens avec le secteur privé... organismes dont le MEIR est membre et qui relèvent du ministre de l'Expansion industrielle régionale.

Banque fédérale de développement
Canadair Limitée
Comité consultatif de la petite entreprise
Comité de coordination de la campagne " Pensons canadien "
Commission du textile et du vêtement
Conseil consultatif de développement économique des autochtones
Conseil de développement de l'industrie de la construction
Conseil national de l'esthétique industrielle
Corporation de développement des investissements du Canada
Corporation de développement du Canada
Corporation de développement du nord de l'avenue Portage
de Havilland Aircraft du Canada Limitée
Eldorado Nucléaire Limitée
Fishery Products International Limited
Groupe de travail du secteur privé sur le textile et le vêtement
L'Institut de recherche et de développement industriel Canada/Israël
National Sea Products Limited
NSHOLDCO Ltd.
Office canadien pour un renouveau industriel
Pêcheries Canada Inc.
Pêcheries Cartier Inc.
Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée
Société de développement du Cap-Breton
Société Inter-Port de Québec
Strait of Canso Industrial Development Authority (SCIDA)
Télégiobe Canada
125459 Canada Limitée

LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le MEIR est organisé à partir des principes suivants :

- la prestation directe de services doit se concentrer sur les importantes organisations régionales avec administration centrale régionale dans chaque province;

- la concentration des connaissances, en vue de fournir de l'aide technique et des avis aux grandes entreprises et à l'industrie, doit viser surtout les secteurs industriels de l'administration centrale du Ministère.

Le Ministère est dirigé par :

- le ministre de l'Expansion industrielle régionale

avec l'aide :

- du ministre d'État au Tourisme;
- du ministre d'État à la Petite Entreprise.

Les bureaux régionaux mettent l'accent sur le potentiel de développement qu'offrent certaines régions, tandis que les sous-ministres adjoints de l'administration centrale étudient leurs secteurs respectifs en regard de la perspective nationale :

- les biens d'équipement et les biens industriels;
- les biens de consommation, les services et la transformation des richesses naturelles;
- le développement régional;
- la petite entreprise;
- le tourisme.

En outre, ils sont chargés d'élaborer un cadre de politique et de fournir des services de soutien administratif.

Les directeurs exécutifs régionaux et les sous-ministres adjoints constituent le conseil de gestion et assurent la coordination des politiques régionales et sectorielles et la sélection des demandes d'aide présentées par le secteur privé.

La Direction générale du développement régional fait partie du MEIR depuis le mois de juillet 1984 et les :

- coordonnateurs fédéraux du développement économique,

dans chaque province, assurent la synchronisation de la planification, des politiques et des programmes fédéraux et provinciaux. Au cours de l'exercice visé, c'est le ministre du MEIR qui préside le Comité du Cabinet chargé du développement économique et régional.

Le tableau suivant illustre la structure organisationnelle du MEIR.

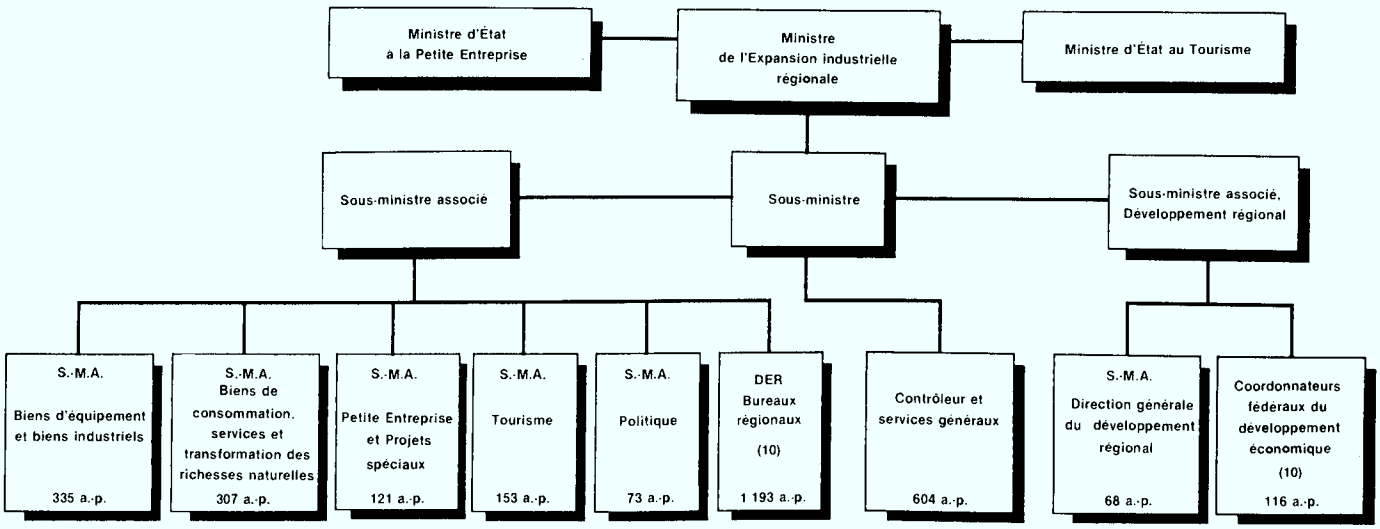

LA PERSPECTIVE NATIONALE

Le ministère de l'Expansion industrielle régionale entretient des relations avec les communautés des affaires et des investissements au Canada et à l'étranger. En tant que centre de connaissances en matière d'activité industrielle et d'investissements dans l'économie canadienne, son activité globale reflète bien les thèmes des politiques économiques du gouvernement. Tout en contribuant à la réalisation des objectifs du gouvernement, le Ministère se concentre sur l'accroissement de l'activité économique globale dans toutes les parties du Canada dans un contexte stable, répondant aux besoins exprimés par les entreprises. Les quatre grands domaines sur lesquels porte cet accent sont :

- le développement régional;
- les consultations et la collaboration avec le secteur privé;
- les services;
- la privatisation.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

En fournissant des services au président du Comité du Cabinet chargé du développement économique et régional (CCDER), le Ministère joue un rôle actif dans l'élaboration des **Ententes de développement économique et régional (EDER).** Ces ententes fournissent une structure en matière de coopération et de consultation sur des sujets liés au développement économique de chaque province. Les possibilités de développement auxquelles les deux ordres de gouvernement peuvent participer sont précisées, et la planification, les politiques et les programmes fédéraux et provinciaux sont coordonnés. Ces ententes, réparties sur dix ans, englobent toutes les politiques et tous les programmes pertinents au développement économique. Elles fournissent des mesures visant les politiques et les programmes existants, de même que de nouvelles initiatives, au moyen de trois instruments :

- **les ententes auxiliaires,** dans lesquelles les engagements fermes, y compris ceux liés aux dépenses, sont inclus;
- **les protocoles d'entente,** dans lesquels les éléments non liés aux dépenses concernant la coordination des politiques et des programmes, sont inclus;
- **un plan d'action,** confirmant les priorités de développement économique pour l'année à venir, et faisant l'objet de discussions au cours d'une réunion ministérielle annuelle.

Globalement, la coordination et la gestion du processus relatif aux EDER relèvent des coordonnateurs fédéraux du développement économique (CFDE).

Au cours de l'exercice visé, plutôt que de simplement traiter les demandes de subventions, le MEIR s'est efforcé davantage de fournir conseils, expérience, aide et renseignements aux entreprises. Dans ce contexte, des modifications ont été apportées au **Programme de développement industriel et régional (PDIR)** afin :

- d'améliorer l'efficacité du programme;
- de concentrer l'aide à accorder aux projets d'innovation;
- de s'assurer que l'aide est accordée aux régions du pays où les besoins sont les plus grands.

Le PDIR a été introduit en juillet 1983 en vue de promouvoir le développement industriel régional en accordant une aide financière directe aux initiatives du secteur privé. Cette aide était offerte pour les principales étapes du cycle de production d'une entreprise : contexte de développement industriel, innovation, mise en oeuvre, modernisation ou expansion, commercialisation et restructuration.

Le PDIR révisé est une version simplifiée caractérisant les intentions du gouvernement de réorienter l'aide fédérale au secteur privé vers des activités et des régions où les besoins sont les plus grands et où les retombées, en termes de création d'emplois et de coûts-avantages, sont les plus importants.

CONSULTATIONS ET COLLABORATION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Le gouvernement reconnaît le rôle important du secteur privé et les responsabilités économiques des gouvernements provinciaux. C'est pourquoi le MEIR vise à promouvoir la croissance économique en collaboration avec le secteur privé et les provinces.

En vue de favoriser la croissance du secteur privé, le pays a besoin d'un climat économique susceptible de stimuler l'entrepreneurship et l'adaptation des

entreprises aux réalités changeantes des marchés. Des consultations non seulement entre les gouvernements mais également entre le secteur privé et le gouvernement peuvent aider à déterminer :

- les problèmes auxquels l'économie canadienne doit faire face;
- l'orientation à suivre en vue de remédier à la situation;
- les options dont disposent les gouvernements et le secteur privé.

Les comités consultatifs et les groupes de travail auxquels participent le MEIR et divers groupes d'intérêt du secteur privé illustrent bien le fait que des consultations sont en cours (voir la page 4).

A titre de président du CCDER, le ministre de l'Expansion industrielle régionale, monsieur Sinclair Stevens a tenu deux réunions dans le cadre de la ronde de **discussions multilatérales sur le développement économique.** Ces réunions, qui ont eu lieu au cours des mois de janvier et de mars 1985, réunissaient les ministres provinciaux au développement régional et leurs homologues fédéraux, monsieur Sinclair Stevens et le ministre d'État à la Petite Entreprise, monsieur André Bissonnette.

Lors de la réunion de mars, les membres ont résolu de publier un document conjoint sur la politique de développement économique et sur des mesures à prendre pour aider la petite entreprise. Ces réunions, conçues en vue d'harmoniser et de coordonner les initiatives de développement économique, ont lieu à intervalles réguliers.

Une autre série de réunions a été organisée à travers le pays par monsieur André Bissonnette en vue de consulter les **petites entreprises.** Dans le cadre d'une ventilation des questions relatives à la petite entreprise, un Document de consultation sur la petite et moyenne entreprise a été publié et largement distribué afin de stimuler une participation importante dans ce domaine.

La première démarche effectuée en vue d'obtenir le consensus du gouvernement et de l'industrie sur une **stratégie de développement du tourisme** au Canada a consisté en la publication, en février 1985, d'un important document de travail intitulé Le tourisme de demain. Ce document vise à stimuler les discussions et à susciter des réactions au chapitre des problèmes de promotion et de développement de l'industrie touristique canadienne.

Au chapitre de l'intensification de l'activité économique, l'expansion des marchés intérieurs et étrangers est un élément important pour les producteurs canadiens. Un vaste programme de commercialisation à l'échelle nationale intitulé **" Pensons canadien "** a été lancé en juin 1984. Le gouvernement fédéral a déployé beaucoup d'efforts pour encourager les fabricants, les détaillants et les grossistes canadiens à acheter des biens et services canadiens dans la mesure où leurs prix et leur qualité sont comparables et où il est possible de se les procurer selon des modalités concurrentielles. Le MEIR atteint cet objectif par le truchement de :

- programmes de collaboration avec le secteur privé;
- campagnes de relations publiques;
- parrainage de contre-expositions et de séminaires;
- repérage de fabricants canadiens comme source alternative d'approvisionnement.

Le nouveau programme des **Prix d'excellence du Canada**, reflète l'engagement du gouvernement fédéral visant à stimuler l'innovation dans la mise en application des technologies et à rendre l'industrie de plus en plus concurrentielle sur les marchés nationaux et internationaux. Les premiers prix, qui ont été décernés en mai 1984, s'appliquaient à des réalisations importantes dans :

- l'amélioration de la productivité;
- l'innovation dans la mise en application d'une technologie;
- l'innovation en matière de commercialisation;
- le transfert de technologie;
- la valeur technique d'une invention;
- l'esprit d'entreprise;
- la collaboration des travailleurs et du patronat pour la réalisation coopérative de changements technologiques.

Au cours du dernier exercice financier, l'intention d'encourager les **entreprises en coparticipation** et les **associations industrielles**, avec des sociétés canadiennes et des entrepreneurs étrangers, était reflétée dans les ententes conclues avec des entreprises du secteur de l'automobile, dont :

- l'American Motors;
- la Renault;
- la Honda;
- la General Motors;
- la Magna.

L'installation de ces nouvelles usines au Canada démontre à quel point une étroite coopération fédérale-provinciale peut mener à des initiatives avantageuses pour le Canada.

Dans le cas d'une autre entreprise en coparticipation avec le secteur privé, un protocole d'entente a été signé en août avec la Compagnie Générale Électrique du Canada. Le protocole préconise une entente à long terme entre le gouvernement fédéral et la société afin de créer un climat stable et favorable à une meilleure planification sur un marché international qui devient de plus en plus concurrentiel. Le protocole fixe certains principes, assure un lien de communication entre les deux parties et détermine, stimule et met de l'avant des projets précis.

SERVICES

En juin 1984, la création du **Groupe de travail de la technologie de l'information** a été annoncée aux fins suivantes :

- déterminer les défis concurrentiels auxquels l'industrie de la technologie de l'information doit faire face;
- fournir des conseils au gouvernement quant aux moyens et aux mesures à prendre pour relever ces défis en vue de favoriser le développement de ce secteur sur une base commerciale solide.

Ces objectifs sont conformes à la politique fédérale en matière de technologie annoncée il y a quelque temps, laquelle établissait la volonté du gouvernement de s'assurer que les entreprises canadiennes sont en mesure d'utiliser les technologies appropriées et que les changements technologiques feront l'objet d'une planification commune des travailleurs et des dirigeants.

PRIVATISATION

Le gouvernement s'engage à privatiser un certain nombre de sociétés d'État, dans le cadre de ses intentions de supprimer les obstacles à la croissance économique et de compter sur le secteur privé comme moteur de la croissance économique. La Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC), qui relève du ministre de l'Expansion industrielle régionale, a été mise sur pied dans le but d'acquérir ou de diriger certaines sociétés d'État et d'autres intérêts. La CDIC s'occupe actuellement de vendre plusieurs de ces intérêts.

EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

ÉTAT DES RECETTES
POUR L'EXERCICE FINANCIER 1984-1985

Rendement des investissements	(en milliers de dollars)	
Banque fédérale de développement	33 838	
Eldorado Nucléaire Ltée	644	
Téléglobe Canada	251	
Fabricants de pièces d'automobile	175	
Programme d'expansion des entreprises	231	
Programme de redressement des industries de la chaussure et du cuir	2	
Programmes d'avancement de la technologie industrielle	57	
Programme de développement industriel et régional	13	
Bureau du développement économique de la région de l'Atlantique	571	
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	13 939	
Ententes sur les zones spéciales et les routes	21 875	
Plan d'ensemble de développement de l'I.-P.-É.	925	
N.S. Mainland Investments Limited	140	
Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador	2 625	
Ententes auxiliaires sur l'expansion de l'industrie touristique	46	
Services et frais de services	2 385	
Remboursement des dépenses des années précédentes	46 548	
Rajustement par rapport aux sommes à verser en fin d'exercice pour les années précédentes	2 402	
Autres recettes non fiscales	1 625	
Total - Recettes		128 292

ÉTAT DES DÉPENSES
POUR L'EXERCICE FINANCIER 1984-1985

	(en milliers de dollars)	
Dépenses de fonctionnement et immobilisations	233 810	
Subventions et contributions		
Subventions aux organismes sans but lucratif visant à promouvoir la coopération et le développement économiques	105	
Subventions en vertu de la Loi sur le développement industriel et régional	651	
Subventions en vertu de la Loi sur la bonification d'intérêts au profit des petites entreprises	4 059	
Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense	152 684	
Construction de navires de commerce	27 296	
Contribution pour l'expansion des industries - Projets spéciaux de relance	44 268	
Contributions en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole	13 487	
Contributions liées aux ententes auxiliaires de développement économique et régional	174 141	
Coûts en capital des centres de commerce	10 376	
Programme de développement industriel et régional	266 610	
Office canadien pour un renouveau industriel	54 264	
Programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre	29 468	
Obligations en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises	28 982	
Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises	5 940	
Paiements d'assurance-crédit en regard des industries Maislin Limitée	24 256	
	836 587	
Prêts et investissements (non budgétaires)		
Prêts suivant la Loi sur le développement industriel et régional	275	
Total - Crédits budgétaires		1 070 397
- Crédits non budgétaires		275

Le Ministère est organisé à partir des principes suivants :

- la concentration des connaissances, en vue de fournir de l'aide technique et des avis aux grandes entreprises et à l'industrie, doit viser surtout les secteurs industriels de l'administration centrale du Ministère;

- la prestation directe de services doit se concentrer sur les importantes organisations régionales avec administration centrale régionale dans chaque province.

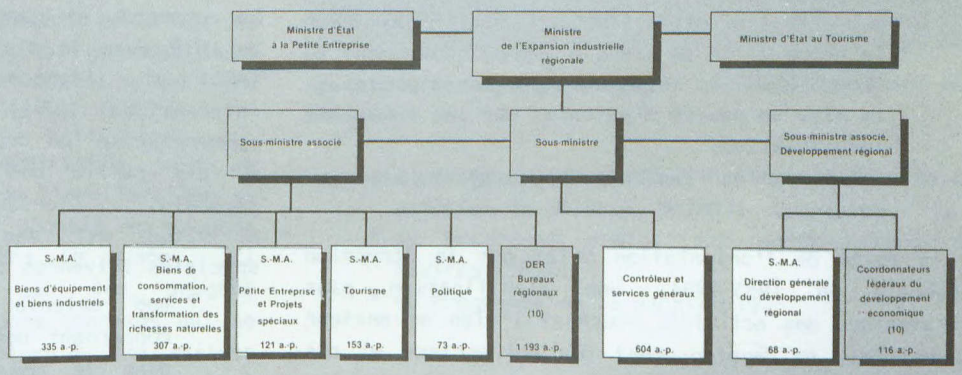

Cette direction générale :

- favorise un développement régional équilibré des entreprises concurrentielles et adaptables sur le plan international, qui oeuvrent dans les secteurs des biens d'équipement et des biens industriels (transports routier, maritime et ferroviaire, électronique et aérospatiale, machinerie et équipement électrique);

- sert de point central, au sein du Ministère et du gouvernement, pour les activités intersectorielles qui revêtent un intérêt plus particulier pour les entreprises de biens d'équipement et de biens industriels (innovation industrielle, retombées industrielles et régionales découlant des grands projets d'investissement et d'acquisition de l'État).

En 1984-1985, une partie importante des activités de cette direction générale répondait aux besoins des entreprises, des bureaux régionaux, d'autres ministères et de ministres. Ces activités, qui exigeaient environ les deux tiers des ressources humaines de cette direction générale, englobaient :

- la tenue à jour des renseignements sectoriels;
- le maintien des connaissances et des réseaux sur les progrès technologiques et l'innovation;
- la participation à l'établissement des énoncés de politique du Ministère;
- la réalisation d'activités liées à la commercialisation des exportations;
- la mise en oeuvre de programmes;
- la prestation de services à d'autres ministères et organismes;
- la négociation de plans d'approvisionnement au Canada avec les promoteurs de grands projets;
- la mise en oeuvre d'ententes sur les retombées industrielles;
- l'information des ministres et la correspondance.

A la suite de l'orientation prise par la Direction générale en 1983-1984, une planification plus stratégique des activités touchant l'aide au secteur industriel, au développement des entreprises et des marchés se poursuit. Dans cette optique, des activités spéciales ont été menées dans les domaines de l'élaboration des politiques, du développement des marchés d'exportation et des entreprises.

ÉLABORATION DES POLITIQUES

Dans le cadre de l'élaboration des politiques, la Direction générale a procédé à vingt et une analyses portant sur les possibilités concurrentielles de tous ses secteurs, à partir desquelles elle élaborera des analyses sectorielles stratégiques susceptibles de favoriser ultérieurement la réussite de certains projets, comme l'amélioration du commerce entre le Canada et les États-Unis et les négociations commerciales multilatérales. Dans le secteur de la construction des navires, un profil de ce secteur a été tracé à la suite des nombreuses consultations menées auprès de l'industrie. La Direction générale a également amorcé des discussions avec le secteur de l'aérospatiale pour examiner un protocole d'entente établissant un cadre de développement stratégique à l'intention de cette industrie. La Direction générale a facilité les importants investissements dans l'automobile des sociétés Honda, American Motors et GM, en plus de favoriser les entreprises en coparticipation et les nouveaux investissements chez les fournisseurs. Une étude de la structure politique et des mesures de mise en oeuvre concernant les retombées industrielles découlant des importantes acquisitions du gouvernement a été entreprise. Certains documents de travail portant sur divers aspects de l'innovation touchaient :

- l'innovation industrielle et la stratégie de diffusion;
- le rôle de la Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée;
- les progrès de la technologie de pointe dans l'industrie de la machinerie.

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Le commerce, et plus particulièrement les relations du MEIR avec le ministère des Affaires extérieures (AEC) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour soutenir les stratégies de commercialisation des exportations du secteur privé, a fait partie des priorités de cette direction générale. L'orientation plus stratégique des activités est manifeste dans les initiatives spéciales suivantes :

- une entente a été conclue avec l'AEC concernant une stratégie de commercialisation dans le domaine des transports urbain et ferroviaire aux États-Unis;
- une stratégie de commercialisation et un plan d'action ont été négociés avec l'ACDI pour le secteur ferroviaire;

- un certain nombre de secteurs de biens d'équipement et de biens industriels ont été analysés en vue d'aider l'AEC au chapitre de l'amélioration des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

Dans le domaine de la promotion des exportations, la Direction générale des biens d'équipement et des biens industriels a appuyé la participation du Canada à un certain nombre de salons, de missions et de colloques d'importance primordiale et a fourni les ressources humaines nécessaires sur place. La Direction générale a en outre coordonné et favorisé la participation de fabricants à d'importants projets d'investissement à l'étranger et a répondu à des demandes de renseignements sur les sources d'approvisionnement. Elle a continué à jouer un rôle actif dans le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) visant à aider les entreprises à cerner et à pénétrer les marchés étrangers. La Direction générale de la machinerie a coordonné la réponse du gouvernement à CAPSEP, un groupe de travail du secteur privé visant à promouvoir à l'étranger des systèmes électriques canadiens.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR INDUSTRIEL

Conformément à son mandat concernant le développement des entreprises, la Direction générale a amorcé des consultations avec un certain nombre de grandes entreprises en vue d'obtenir du gouvernement le soutien nécessaire à l'essor stratégique de ces entreprises au Canada. Des protocoles d'entente ont été signés avec les sociétés suivantes : Magna, AMC/Renault, CGE et Canadair (conclus avec la République fédérale allemande et la France et portant sur la phase de pré-production du CL-289). En outre, la Direction générale a défini certaines priorités en matière de recherche d'investissements et a mis au point et utilisé des stratégies de recherche d'investissements pour un certain nombre de secteurs (p. ex., l'automobile et la machinerie).

Le **Bureau de l'innovation industrielle** joue un rôle de premier plan en regard de l'amélioration de la compétitivité industrielle qui découle des progrès technologiques observés à travers le monde. Il rassemble des renseignements sur les progrès technologiques et les développements connexes qui se produisent sur la scène internationale, les analyse et détermine des stratégies visant à améliorer et à diversifier les industries canadiennes et à promouvoir le démarrage des entreprises et les retombées industrielles. Le Bureau joue un rôle de chef de file dans les domaines suivants :

- la promotion des ententes internationales et des mesures de coopération;
- les services d'appariement des entreprises;
- l'engagement de l'industrie canadienne dans la mise en application des nouvelles technologies et des innovations;
- l'assurance de l'existence d'infrastructures essentielles et d'un contexte favorable à la croissance des entreprises canadiennes.

Le **Bureau des retombées industrielles et régionales** est chargé d'aider les entreprises canadiennes à tirer pleinement parti des possibilités offertes par les grands projets réalisés au Canada, augmentant ainsi les retombées industrielles au pays. Ce bureau :

- participe à la planification des grands projets;
- veille à ce que les fournisseurs canadiens aient toutes les possibilités de présenter des soumissions pour des contrats liés aux grands projets. Les responsabilités de ce bureau englobent également la planification et la mise en oeuvre des retombées provenant des achats importants du gouvernement.

En vertu du **Programme des projets spéciaux de relance (PPSR),** la Direction générale, le ministère des Approvisionnements et Services (ASC) et les ministères qui parrainent ce programme, se sont intéressés à l'analyse du contenu et des retombées industrielles d'un nombre important de contrats relatifs à la construction navale, ce qui, à court terme, permettra d'aider l'industrie de la construction de navires et de biens d'équipement à traverser une période difficile.

PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

Au chapitre des programmes, la Direction générale est chargée :

- du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD);
- du Programme d'aide aux constructeurs de navires (PACN);
- du Programme de la machinerie.

Le PPIMD, qui a pour objet de fournir l'aide financière nécessaire à la recherche et au développement, à la détermination des sources d'approvisionnement et à la modernisation des usines dans les divers secteurs de l'industrie de la défense, continue de jouer un rôle important puisque l'aide offerte a totalisé quelque 153 millions de dollars.

Les deux volets du PACN touchaient : des subventions pour la construction et les contributions visant l'amélioration du rendement. Le 30 juin 1985, les subventions pour les navires livrés après cette date et les crédits de subventions accumulés par la suite ont été abolis. Cependant, plus de 100 millions de dollars doivent être versés à l'industrie en raison des crédits déjà consentis aux constructeurs de navires et des crédits auxquels ils sont admissibles en vertu de travaux confiés à contrat. En 1984-1985, les versements ont totalisé 20,9 millions de dollars en subventions et 6,6 millions en contributions.

Le Programme de la machinerie aide les utilisateurs de machinerie à faire l'acquisition de matériel de production perfectionné au meilleur coût possible en offrant des remises de droits sur les pièces d'équipement qui ne sont pas fabriquées au Canada. Les fabricants de machinerie tirent également parti de ce programme. En 1984-1985, des remises de droits totalisant 350 millions de dollars ont été accordées à 325 entreprises, tandis que le programme a aidé 22 entreprises à élargir leur gamme de produits fabriqués au Canada.

Pendant l'année 1984-1985, des efforts considérables ont été déployés par toutes les directions des Biens de consommation, services et transformation des richesses naturelles pour analyser les possibilités concurrentielles des principaux secteurs industriels dans les buts suivants :

- fournir des données analytiques concernant l'amélioration des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis et les négociations commerciales multilatérales prochaines dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT);
- préparer des profils des secteurs à l'intention de l'administration centrale et des régions.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR INDUSTRIEL

En 1984-1985, la Direction générale des **industries de la transformation des richesses naturelles** a entrepris des consultations avec l'industrie et d'autres ministères sur les points suivants :

- la menace de mesures protectionnistes américaines au chapitre du bois de charpente, de l'acier et du cuivre;
- les difficultés que rencontre l'industrie pétrochimique en matière de concurrence;
- le rôle de l'industrie d'extraction des métaux non ferreux en regard de la réduction des pluies acides.

Les activités de promotion suivantes visent à aider les industries qui exportent la majeure partie de leurs produits :

- la participation à 34 foires et missions (et autres éléments des programmes de promotion commerciale du ministère des Affaires extérieures);
- l'administration du rôle du gouvernement fédéral dans le Programme coopératif d'expansion des marchés d'outre-mer (avec la Colombie-Britannique et le Comité consultatif de l'industrie forestière);
- la participation soutenue aux activités des organismes internationaux.

Les initiatives d'amélioration des échanges commerciaux avec les États-Unis ainsi que les initiatives multilatérales ont été soutenues par des évaluations sectorielles et par la participation du Groupe de travail du GATT sur les ressources. La compétitivité technologique a été encouragée grâce à la participation à des projets tels que l'agrandissement de l'Institut de recherche sur les pâtes et papiers, sis à Pointe-Claire, au Québec, et à la construction prochaine de sa nouvelle installation à Vancouver. Un appui technique important a été accordé à la prestation des programmes dans les bureaux régionaux. Étant donné l'ampleur de l'industrie, cette direction générale se doit d'offrir des services aux gouvernements provinciaux, à l'industrie même et aux autres organismes fédéraux, et de mener des consultations auprès de ces derniers portant sur les questions de politiques et de règlements, allant de la protection de l'environnement à la remise de droits de douane.

Au **Bureau de l'adaptation industrielle,** des efforts soutenus ont été déployés en vue de réviser les politiques relatives au textile et au vêtement et de formuler de nouvelles mesures commerciales et industrielles applicables à ces industries. Le Bureau a également prêté main-forte au Tribunal canadien des importations lors de son enquête sur l'industrie de la chaussure. Des progrès majeurs ont été marqués dans l'informatisation de l'information industrielle et commerciale fournie par la Direction du textile, du vêtement et de la chaussure. Ceci facilitera la capacité analytique relative à l'élaboration de politiques et aux négociations de contingent, ainsi qu'au tracé de profils des secteurs du textile, du vêtement et de la chaussure.

Une étude des activités européennes en recherche et en développement au chapitre de la production de vêtements a été publiée ainsi qu'une analyse sur la concurrence dans le domaine de la fourrure, de même que des analyses sectorielles approfondies sur les chaussures autres que celles en caoutchouc, les tapis et les pantalons. Les activités relatives à la promotion des exportations étaient les suivantes :

- la participation à des expositions d'échantillons de textiles en Nouvelle-Zélande;
- des évaluations du marché du textile pour l'Australie;
- la préparation d'un guide de commercialisation pour l'exportation de la fourrure;
- une importante campagne d'exportation de fourrures dans les pays d'Extrême-Orient.

La Direction générale des **produits alimentaires et des produits de consommation** a mis au point des politiques stratégiques pour les secteurs ayant à faire face à des changements importants, comme celui des produits de la pêche, pour lequel des lignes directrices ont été préparées en vertu du PDIR. La politique du Ministère sur la commercialisation de la biotechnologie a été élaborée et adoptée. Un protocole d'entente a été signé avec la société Labatt Limitée. Douze profils de secteur ont été achevés ainsi qu'une importante étude de productivité portant sur l'industrie de la viande.

Au cours de l'année 1984-1985, les règlements concernant la transformation des aliments ont été révisés et la Direction générale a contribué à l'élaboration ou à la modification de certaines politiques-clés des autres ministères et organismes, politiques touchant directement ou indirectement ceux qui s'intéressent à la transformation des aliments (p. ex., le prix du blé, la stabilisation de la viande rouge, la politique concernant les produits laitiers, etc.).

INDUSTRIES DE SERVICES

En 1984-1985, la Direction générale des **industries de services** s'est particulièrement intéressée aux domaines suivants :

- l'élaboration d'une structure politique stratégique;
- la mise en valeur des marchés de services internationaux;
- l'élargissement des connaissances au chapitre des industries de services.

Des analyses des secteurs de la construction et de l'informatique ont été entreprises, ainsi que des études sur les services d'ingénieurs-conseils et d'architectes-conseils, d'arpentage et de topographie. Ces études ont été très utiles au moment de tracer les profils des industries. En outre, une étude relative à la suffisance des services de transport du point de vue des utilisateurs a été préparée et a fait l'objet de discussions avec le secteur privé.

La Direction générale a participé au travail de développement des marchés avec certaines industries. Son travail a consisté, entre autres, à renseigner les organismes de développement et d'aide du Proche-Orient sur les possibilités que peuvent leur offrir les services canadiens d'ingénieurs-conseils et sur la façon dont ces conseillers peuvent aider les pays en développement à présenter efficacement leurs projets à ces organismes. En outre, une réponse du MEIR au rapport du Groupe de travail sur le commerce a été préparée et des relations plus étroites ont été développées avec l'Agence canadienne de développement international et avec la Société pour l'expansion des exportations (SEE) en vue d'améliorer l'exportation des services.

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Un appui considérable a été apporté au Programme de commercialisation des produits canadiens grâce aux activités suivantes :

- des études portant sur la substitution des produits d'importation;
- le développement de possibilités de commercialisation et l'établissement de profils de produits;
- la préparation d'un catalogue électronique pour fournitures de bureau;
- les projets " Pensons canadien ".

La promotion des exportations a été favorisée par une étude conjointe avec le ministère des Affaires extérieures sur le marché des meubles de maison dans le nord-ouest des États-Unis. Des colloques industriels portant sur cette étude ont eu lieu à Winnipeg, à Calgary et à Vancouver.

En 1984-1985, la Direction générale du **développement des marchés** a continué :

- de déterminer de nouveaux créneaux commerciaux;
- de déterminer les sources canadiennes d'approvisionnement;
- d'encourager les Canadiens à rechercher des sources d'approvisionnement canadiennes concurrentielles;
- d'accroître les possibilités concurrentielles des Canadiens par l'amélioration de leur productivité.

Dans le domaine de la détermination de créneaux commerciaux, cette direction générale a publié une analyse des importations renfermant des rapports détaillés sur certains produits précis importés au Canada. Ces rapports visent à aider les producteurs canadiens existants ou potentiels à évaluer les possibilités d'augmentation des investissements et des ventes au Canada. La Direction générale a également préparé un nouvel outil pour la

détermination des marchés, outil plus complet présenté sous forme de catalogue, sur les possibilités de commercialisation.

Tout au cours de l'année, la Direction générale a continué d'améliorer le Système de repérage des débouchés (SRD), le répertoire détaillé des producteurs canadiens de biens et de services établi par le Ministère. Ce système perfectionné servant à identifier les sources canadiennes d'approvisionnement est utilisé par :

- les délégués commerciaux du Canada à l'étranger;
- les ministères d'approvisionnement des gouvernements fédéral et provinciaux;
- les agents d'approvisionnement du secteur privé.

Dans le domaine de l'expansion des marchés intérieurs, la campagne " Pensons canadien " a été lancée avec succès en juin dernier. Conçu pour encourager les Canadiens à s'intéresser, au moment d'acheter, aux produits fabriqués au Canada, ce programme vise les acheteurs des secteurs industriels et institutionnels ainsi que les consommateurs. La campagne s'est faite par de nombreuses annonces à la télévision ainsi que par le collage d'affiches dans les centres commerciaux; au même moment, un certain nombre de projets coopératifs ont été lancés avec des associations du secteur privé qui appuyaient ce programme.

En vue de favoriser l'accroissement de la productivité et des possibilités concurrentielles des marchés intérieurs et des marchés d'exportation, la Direction générale du **développement des marchés** a subventionné une série d'études de comparaisons intersociétés pour lesquelles les sociétés participantes ont reçu des renseignements détaillés sur la productivité et la rentabilité de leur firme comparativement à d'autres firmes oeuvrant dans le même secteur industriel. Ces analyses renfermaient des conseils concernant la façon dont ces comparaisons pourraient leur servir à améliorer leur rendement.

Au cours de l'exercice financier 1984-1985, la Direction générale de la politique a entrepris un certain nombre de projets importants, notamment :

- le renforcement de la politique commerciale, du développement des marchés et des activités susceptibles de favoriser les investissements;
- la préparation des renseignements relatifs aux questions de développement industriel et régional et des politiques structurelles;
- l'élaboration du document de planification stratégique à moyen terme du MEIR;
- la préparation des renseignements économiques, des services statistiques et des analyses économiques à l'appui des activités ministérielles.

En 1984-1985, la Direction générale de la politique comprenait le Bureau du conseiller principal en politiques (entreprises et syndicats) ainsi que six directions :

- Analyse des structures;
- Analyses économiques à court terme;
- Services des données et des statistiques;
- Analyse des structures et politiques régionales;
- Élaboration des politiques;
- Politique commerciale.

Les principales fonctions de cette direction générale englobent l'élaboration des politiques, la prestation de conseils d'ordre politique et la coordination. Au cours de l'exercice visé, les responsabilités de la Direction générale ont touché les domaines suivants :

ÉLABORATION DES POLITIQUES

- l'élaboration de choix politiques, de propositions et d'initiatives, compte tenu des priorités du Ministère;
- l'élaboration de politiques ministérielles touchant notamment l'approvisionnement, les règlements (transport, communications, institutions financières), l'investissement, l'emploi et les relations industrielles;
- la préparation et la tenue à jour des renseignements économiques et des données statistiques, particulièrement dans le domaine de l'analyse des structures, des régions et des industries;
- l'appui au développement des politiques relatives à l'adaptation de l'industrie par des études de recherche analytique;

CONSEILS D'ORDRE POLITIQUE

- la participation aux consultations et aux discussions avec les autres ministères du gouvernement, avec les gouvernements étrangers et avec les organismes du secteur privé en matière de négociations commerciales, plus particulièrement au chapitre des relations économiques canado-américaines et de la nouvelle série de négociations commerciales multilatérales;
- le maintien des liens avec les entreprises et avec les syndicats et la surveillance des questions d'intérêt mutuel par l'entremise du Bureau du conseiller principal en politiques (entreprises et syndicats);
- la mise à jour et la surveillance de la méthode de désignation des groupes du Programme de développement industriel et régional, méthode visant à déterminer les niveaux de l'aide offerte aux termes du PDIR dans chaque région;
- la préparation des rapports d'analyse concernant les développements économiques en cours et leurs répercussions sur l'économie canadienne, à court terme;

COORDINATION

- la coordination des activités de développement commercial au sein du MEIR et avec les autres ministères et agences (ACDI, SEE, Agence d'examen de l'investissement étranger, AEC, Finances) dans les domaines de la promotion des exportations, du financement des exportations et de l'investigation des activités commerciales et des propositions provenant du Ministre;
- la préparation du document d'orientation générale du MEIR pour la période comprise entre 1985-1986 et 1989-1990, ou document de planification stratégique à moyen terme, et la participation à l'examen du processus de planification du MEIR;
- la préparation et la coordination des renseignements portant sur des questions liées aux subventions à l'industrie, à l'innovation, à l'adaptation, au commerce, au développement des entreprises et au développement économique régional.

La Direction générale du développement régional ainsi que les coordonnateurs fédéraux du développement économique (CFDE) de chaque province forment le Bureau de développement régional. Ce bureau fournit aide et conseils au président du CCDER sur des questions liées aux domaines suivants :

- les ententes fédérales-provinciales de développement économique et régional (EDER);
- la mise en application et la coordination des politiques et des programmes du gouvernement fédéral en regard du développement régional et des possibilités et des priorités multisectorielles.

Au cours de la dernière année, cette direction générale et les CFDE ont participé à plusieurs activités et programmes, soutenant ainsi la volonté du gouvernement de mettre l'accent sur le développement régional dans un nouvel esprit de coopération et de consultation avec les provinces.

RENCONTRES DES MINISTRES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Direction générale et les coordonnateurs ont joué un rôle-clé dans la préparation de la première rencontre multilatérale des ministres au développement économique tenue en janvier en vue de la conférence des Premiers ministres qui a eu lieu en février. Au cours de la rencontre multilatérale, les ministres ont mis au point un ensemble de principes de développement régional, principes qui ont été soumis aux Premiers ministres durant leur rencontre de février, à Regina. Une deuxième réunion des ministres au développement économique a eu lieu en mars, au cours de laquelle les ministres se sont entendus pour publier conjointement un exposé de principes sur le développement économique régional auquel la Direction générale et les coordonnateurs fédéraux du développement économique ont participé.

En outre, les coordonnateurs, en qualité de hauts fonctionnaires du gouvernement dans chaque province :

- ont conseillé le Comité du Cabinet sur le développement économique et régional (CCDER) sur des questions liées au développement régional;
- ont préparé des " perspectives ", qui sont des aperçus des principales possibilités en matière de développement économique dans chacune des provinces.

COORDINATION DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES

Ces mêmes coordonnateurs se sont chargés de la coordination des conseils du gouvernement fédéral et de la gestion des Ententes de développement économique et régional (EDER). Huit EDER ont été signées durant la période visée par le présent rapport.

Outre les EDER, 51 ententes auxiliaires et 6 protocoles d'entente ont été signés. Au cours de la dernière année, le gouvernement fédéral a consacré environ 1,2 milliard de dollars au développement économique régional en vertu des EDER*. Les coordonnateurs fédéraux du développement économique étaient également responsables de la surveillance des ententes auxiliaires qui avaient été signées en vertu des Ententes-cadres de développement (qui ont été remplacées par les EDER) et qui étaient toujours en vigueur.

Les bureaux des coordonnateurs fédéraux ne participent pas directement à la mise en oeuvre des programmes. Ils procèdent plutôt à des recherches en matière de politiques, à des analyses et à des fonctions de soutien, ce qui leur permet de conseiller le président du CCDER au chapitre du développement économique régional. Un aperçu des activités de ces coordonnateurs dans chacune des provinces est présenté dans la partie du présent rapport consacrée aux régions.

* Le tableau 16 donne des détails sur les EDER signées pendant l'exercice financier. Voir l'annexe B.

La Direction générale de la petite entreprise et des projets spéciaux assume diverses responsabilités ministérielles, lesquelles sont partagées entre les directions suivantes : le Secrétariat à la petite entreprise, les Projets spéciaux, les Projets d'adaptation, les investissements de l'État et l'Élaboration des programmes et Opérations.

PETITE ENTREPRISE

Le Secrétariat à la **petite entreprise** est chargé d'appuyer le ministre d'État à la Petite Entreprise dans son rôle de défenseur des petites entreprises.

Au titre des principales réalisations du Secrétariat à la petite entreprise, en 1984-1985, mentionnons la planification, l'élaboration et la publication du Document de consultation sur la petite et moyenne entreprise. A cet égard, le Ministre a participé à des discussions avec les représentants du secteur de la petite entreprise dans diverses régions du Canada.

Parmi les autres projets, il convient de souligner la révision de la Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE). Un mémoire au Cabinet a donné lieu à la modification de la Loi, dont la période d'application a été prolongée de cinq ans.

Le Comité consultatif de la petite entreprise, créé par le Ministre et qui regroupe 24 membres représentant les petites entreprises, les universités et les institutions financières, a tenu deux réunions au cours de l'exercice visé.

ANALYSE ET FINANCEMENT DES PROJETS

La Direction des **projets spéciaux** comprend un groupe d'analystes financiers, économiques et stratégiques qui, à l'aide des méthodes d'évaluation des investissements du secteur privé, aide le Ministre, les directions générales sectorielles et les régions à prendre des décisions concernant l'aide consentie par le Ministère au titre des grands projets industriels. Au cours de l'année écoulée, la Direction a analysé des grands projets dans les domaines de l'automobile, de l'électronique, de l'aérospatiale et de la transformation des richesses naturelles.

Au cours de l'exercice 1984-1985, la Direction des **projets d'adaptation** a procédé à l'examen de bon nombre de comptes importants de garanties de prêts et elle a aidé les directions générales sectorielles et les bureaux régionaux à assurer la gestion de plusieurs grands projets subventionnés.

La Direction devait s'occuper de l'établissement de rapports à l'échelle du Ministère avec des clients menacés d'insolvabilité ou qui font face à d'autres problèmes d'adaptation. Elle a exécuté et administré le programme de l'assurance-crédit, qui a pour but d'aider les requérants à acheter des avions de type Dash-7 et Dash-8 de la société de Havilland.

INVESTISSEMENTS DE L'ÉTAT

La Direction des **investissements de l'État** aide en permanence les ministres à assumer leurs responsabilités en ce qui touche les investissements dans des sociétés d'État et dans d'autres sociétés. Au début de l'exercice, ces organismes comprenaient :

- la Banque fédérale de développement;
- la Société de développement du Cap-Breton;
- la Société canadienne de brevets et d'exploitation Limitée;
- la Corporation de développement du Canada (actions du gouvernement).

Le rajustement des responsabilités ministérielles découlant de modifications apportées à la structure du gouvernement a eu pour effet d'ajouter à cette liste Téléglobe Canada et la Corporation de développement des investissements du Canada, y compris ses filiales de Havilland Aircraft du Canada Limitée, Canadair Limitée, Eldorado Nucléaire Limitée et les actions que détient le gouvernement dans la société Massey Ferguson Limitée. En outre, Pêcheries Canada Inc., relève directement du Ministère depuis la fin de l'année.

La Direction s'est employée entre autres, en 1984-1985, à faciliter l'application des nouvelles dispositions législatives régissant les sociétés d'État (projet de loi C-24, une loi modifiant la Loi sur l'administration financière).

PROGRAMMES INDUSTRIELS SUBVENTIONNÉS

La Direction de l'**élaboration des programmes et opérations** est chargée d'assurer le soutien des opérations de gestion et d'élaboration des systèmes et des politiques liées aux principaux programmes industriels subventionnés par le MEIR. Elle voit également à l'application de la Loi sur les prêts aux petites entreprises, laquelle assure l'octroi de prêts garantis aux petites entreprises par des prêteurs désignés du secteur privé.

Les tableaux 1 à 14 de l'annexe A donnent un résumé des activités entreprises en 1984-1985 dans le cadre des principaux programmes du MEIR. Ces activités sont présentées par province et par groupe d'industries.

Le Programme de développement industriel et régional (PDIR), l'un des principaux programmes du Ministère, vise à promouvoir le développement industriel et régional en appuyant les initiatives du secteur privé qui sont axées sur les projets, les industries et les techniques offrant les plus grandes possibilités de revenu, de croissance soutenue et de compétitivité sur la scène internationale.

En 1984-1985 :

- 1 464 offres d'aide ont été acceptées;
- 418,1 millions de dollars ont été versés (estimation);
- en raison des offres acceptées, 49 828 emplois ont pu être créés ou maintenus (estimation).

Les projets du PDIR portaient sur :

- la modernisation et l'agrandissement ...55 %
- l'implantation de nouvelles entreprises.23 %
- l'innovation .....16 %

Le rapport annuel concernant le PDIR fournit des renseignements supplémentaires sur ce programme.

Les tableaux 13 et 14 de l'annexe A fournissent une ventilation des activités du programme entreprises en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises. Un total de 34 579 prêts ont été accordés, totalisant un peu plus de un milliard de dollars. Ces données représentent une augmentation de 20 %, en termes de nombre de prêts, et de 28 %, en termes de dollars, par rapport à l'année précédente. En 1984-1985, les entreprises de services ont été les principales utilisatrices du programme, avec 41 % des activités.

Le rapport annuel sur le programme relatif à la Loi sur les prêts aux petites entreprises renferme des renseignements supplémentaires sur les activités entreprises aux termes de ce même programme.

Prêts en vertu de la LPPE, par type d'industrie, 1984-1985

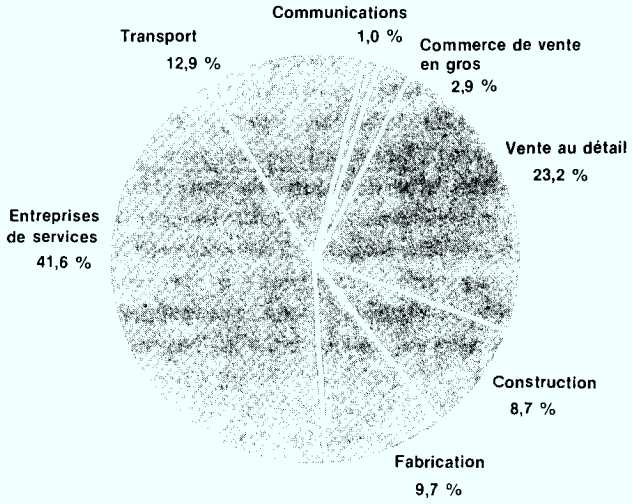

Au cours de l'exercice financier 1984-1985, les principales activités de Tourisme Canada ont porté sur :

- un processus de consultation à l'échelle nationale incluant les provinces et le secteur privé, en vue d'élaborer une stratégie touristique globale nationale pour l'industrie touristique de demain;

- la promotion d'une plus grande collaboration fédérale-provinciale dans le secteur du tourisme par le truchement d'ententes auxiliaires relatives au développement du tourisme, signées en vertu du processus des Ententes de développement économique et des Ententes de développement économique et régional (EDE/EDER).

Le travail préliminaire concernant une stratégie touristique globale pour le Canada comprenait la publication, en février 1985, d'un document de travail intitulé Le tourisme de demain. Ce document sert de base au processus de consultation national avec les gouvernements et l'industrie concernant l'avenir du tourisme. De nombreuses ressources humaines ont été affectées à la collecte et à l'analyse des données pour la préparation de ce document ainsi que pour le processus de consultation.

A la suite de ces ententes, l'aide des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en regard d'ententes auxiliaires avec sept provinces s'est élevée à 250 millions de dollars, dont 137 millions du gouvernement fédéral. Les négociations avec les autres provinces et avec les territoires se poursuivent. La Direction générale du **développement du tourisme** a joué un rôle majeur de consultation au niveau de l'élaboration de programmes d'une importance cruciale aux termes des ententes auxiliaires.

MARKETING DU TOURISME

Entre 1981 et 1984, Tourisme Canada a mis au point un système informatisé de concordance produit-marché. Ce système permet d'intégrer les données relatives aux préférences des consommateurs et de voir si elles concordent avec les produits touristiques conformes aux exigences. L'information est présentée sous forme de carte. Le système fournit également des données concernant les retombées économiques et des analyses financières. Deux projets pilotes ont été mis à l'essai en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique afin de vérifier le système.

Dans le cadre de la série Le tourisme, c'est votre affaire, un deuxième projet intitulé " Programme de marketing pour l'industrie touristique canadienne " a été mis sur pied. Il vise à améliorer les capacités de gestion et de conduite des affaires des exploitants de petits et de moyens établissements.

De concert avec Agriculture Canada et avec les produits Kraft, la Direction générale du développement du tourisme a pris part aux Olympiades culinaires mondiales qui se sont tenues en République fédérale allemande. L'équipe nationale du Canada a remporté le championnat mondial, ce qui a contribué à sensibiliser le public aux talents culinaires professionnels qu'offre le Canada. Deux programmes de formation à l'aide de vidéos ont été préparés à partir des expériences des chefs canadiens. Ces vidéos, intitulés Victory et Hot and Cold Competitions ont été distribués par Tourisme Canada dans 232 écoles et collèges où l'on dispense des cours d'art culinaire.

Les spécialistes du **marketing** de Tourisme Canada ont conçu des programmes d'aide à l'industrie visant le développement des marchés d'exportation des produits touristiques canadiens aux États-Unis et outre-mer. Au Canada, l'objectif des programmes vise les produits de substitution des importations. Ces programmes englobent la publicité, le développement de l'industrie des voyages et les foires, et tous visent à accroître la part du Canada sur le marché mondial du tourisme et à encourager les secteurs privé et public à travailler en étroite collaboration.

Par le passé, le budget de Tourisme Canada alloué à la commercialisation du tourisme a fluctué de façon importante puisque les crédits étaient injectés à intervalles irréguliers. Le niveau de financement a été fixé à 30 millions de dollars par année pour la période comprise entre 1985 et 1988.

COMMUNICATIONS

Une importante agence de publicité, la Camp Associates Advertising Limited, a été désignée pour travailler avec Tourisme Canada au développement et à la mise en oeuvre d'un programme global intégré de commercialisation et de publicité devant entrer en vigueur en 1985.

En 1984-1985, les principales activités sont :

Aux États-Unis :

- une campagne publicitaire de 15,5 millions de dollars lancée à la télévision, à la radio et dans divers périodiques, suivie du système informatisé de concordance produit-marché. Un financement additionnel de 7,5 millions de dollars a permis d'intensifier le programme;
- un programme de commercialisation de 1,3 million de dollars mis en oeuvre de concert avec les gouvernements provinciaux et le secteur privé. Ce programme permet de déterminer les clients susceptibles de s'intéresser au Canada, particulièrement dans les domaines de la pêche, du ski et des activités de plein air;
- une campagne publicitaire en vue de développer l'industrie des congrès et des voyages de motivation;
- d'importantes présentations ministérielles à New York, Boston, Cleveland et Buffalo, où le monde artistique et culturel canadien était mis en vedette. Le ministre d'État à la Petite Entreprise et au Tourisme a été invité comme principal orateur au congrès de la National Tour Association, l'un des plus importants partenaires du Canada au chapitre des associations commerciales;
- un programme de promotion des services et des installations touristiques offerts au Canada a permis de distribuer 21 articles de fond à plus de 1 000 publications américaines.

Au Canada :

- Tourisme Canada a consacré 4 millions de dollars en publicité pour la promotion de " 1984, l'Année du tourisme ", proclamée par l'Association de l'industrie touristique du Canada. Les annonces parues à la télévision et dans divers périodiques au cours du printemps et à la fin de l'été ont rejoint 70 % de la population adulte. A la suite de cette campagne, une enquête a montré que, dans l'opinion publique, les destinations canadiennes l'emportaient sur les destinations américaines en termes de coûts-avantages.

PROMOTION DU TOURISME A L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Plus que jamais, et ce, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, l'accent portait sur des produits et des services concurrentiels sur la scène internationale. Les programmes de publicité les plus visibles étaient les suivants :

Au Royaume-Uni : une campagne publicitaire à la télévision en collaboration avec Wardair et avec des organisateurs de voyages-excursions;

En République fédérale allemande : une importante campagne de publicité dans les magazines avec la participation d'Air Canada, de CP Air et de Wardair;

Au Japon : campagnes de publicité visant surtout les marchés de la jeune clientèle féminine et ceux de l'âge d'or; en outre, des panneaux publicitaires extérieurs ont été érigés. Toutes ces activités ont été coparrainées par CP Air.

Tourisme Canada fournit une orientation stratégique pour la création et la mise en oeuvre de programmes réalisés par :

- les bureaux du MEIR au Canada;
- l'ambassade et les 13 consulats généraux du Canada aux États-Unis;
- neuf ambassades canadiennes outre-mer.

De plus, dans 16 autres ambassades, des agents travaillent à temps partiel à la promotion du tourisme.

La Direction du **développement et de l'expansion des marchés** (outre-mer) englobe les programmes destinés aux principaux marchés, soit ceux du Royaume-Uni, de la République fédérale allemande, du Japon, de la France, des Pays-Bas, de l'Australie, de Hong-kong, de l'Italie et du Mexique, ainsi que des activités de développement des marchés en Asie du Sud-Est, en Scandinavie et en Amérique du Sud.

En outre, le ministre d'État au Tourisme s'est rendu à Berlin, à l'occasion de la Bourse internationale du tourisme, où il a rencontré des partenaires du secteur privé de la République fédérale allemande et

de la Suisse. En novembre, Tourisme Canada a lancé un programme fédéral de développement du tourisme en Italie, à la suite de la nomination, par le ministère des Affaires extérieures, d'un délégué commercial (Tourisme) à Milan.

Les programmes coopératifs de commercialisation, dont les promotions commerciales, les expositions, les contre-expositions et les visites d'inspection des lieux, favorisent la participation accrue des provinces canadiennes, des territoires et des partenaires commerciaux sur les marchés.

Le programme des congrès et des voyages de motivation aux États-Unis et outre-mer a attiré quelque 700 planificateurs de congrès venus vérifier le produit canadien à ce chapitre. La banque de données informatisées du programme a mis directement à la disposition de l'industrie le profil détaillé de quelque 8 000 organismes américains et étrangers susceptibles de se réunir au Canada.

Le volume des transactions conclues à l'occasion de la huitième foire internationale Rendez-vous Canada, tenue à Ottawa, du 29 avril au 3 mai 1984, a atteint quelque 80 millions de dollars, une augmentation de 10 millions de dollars par rapport à 1983. Cette foire internationale a attiré 332 organismes vendeurs canadiens, 250 organismes acheteurs étrangers et 38 représentants de médias internationaux.

Le contrôleur fournit des avis objectifs et des services de soutien à la gestion en ce qui concerne l'élaboration de la politique et la direction des programmes. Il est chargé :

- de la conception et de la coordination du processus de planification et de contrôle employé par les gestionnaires du Ministère;
- des services financiers et d'information et des services de soutien à la gestion.

PLANIFICATION DE LA GESTION

La Direction générale de la **gestion des ressources** est chargée de fournir des avis sur la gestion et l'affectation des ressources aux hauts fonctionnaires et aux centres de responsabilités du Ministère afin de veiller à ce que l'affectation des ressources soit conforme aux priorités du gouvernement et du Ministère. La Direction générale de la gestion des ressources participe à la plupart des activités de planification, de préparation des programmes et de budgétisation et fournit des avis au sujet des répercussions que peuvent avoir les projets et les programmes proposés sur les ressources et les politiques.

La Direction générale de l'**évaluation des programmes** fournit des renseignements sur l'efficacité des programmes du Ministère et recommande les changements appropriés. Les principales activités menées au cours de l'année ont porté sur des études d'évaluation dans les domaines suivants :

- le Programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre (services communautaires et pièces d'automobile;
- la commercialisation du tourisme;
- le Programme de gestion de la mise au point des produits;
- le Programme du film touristique canadien;
- le Fonds d'expansion des entreprises (conjointement avec le ministère des Approvisionnements et Services);

de même que :

- l'évaluation du Programme de la machinerie;
- la structure d'évaluation des éléments du PDIR;
- la refonte du manuel d'évaluation des programmes du Ministère;
- l'évaluation de plusieurs ententes auxiliaires.

La Direction générale de la **gestion des portefeuilles** coordonne le processus de planification opérationnelle du Ministère. La Direction générale peut ainsi établir l'orientation générale du Ministère et veiller au respect de l'obligation redditionnelle des comptes.

La Direction générale des **méthodes de gestion** est chargée :

- de coordonner le plan d'action du Ministère visant à améliorer les pratiques et les contrôles de gestion;
- d'effectuer des études visant à élaborer, à améliorer et à intégrer le processus de gestion.

SERVICES DE SOUTIEN

La Direction générale des **opérations financières** est chargée :

- d'élaborer et de mettre en oeuvre les politiques et les systèmes en matière de finances;
- de rendre compte des ressources financières et de les contrôler;
- de vérifier les projets d'aide;
- de fournir des conseils d'ordre financier.

Au cours de l'exercice visé, un examen de contrôle de la qualité des activités de vérification a été effectué dans tous les bureaux régionaux et des modifications et des améliorations ont été apportées au système de gestion de la vérification des ressources en vue de satisfaire aux besoins toujours croissants du Ministère.

La Direction générale des **services administratifs** est chargée de la politique administrative, des manuels et des directives, de l'adjudication des contrats et de l'administration du matériel, de l'administration des biens, des télécommunications, de l'imprimerie et de la reprographie, de la gestion des formules, de la micrographie, des services de courrier et de messager, des services de voyage, de la bibliothèque et de la bureautique au sein de la Direction générale.

Plusieurs activités d'envergure ont été entreprises en 1984-1985. Parmi les plus importantes, mentionnons la décentralisation du contrôle de deux importants centres de services du Ministère :

- le traitement de texte;
- les services administratifs.

Les responsabilités de ces deux centres de services ont été transférées aux sous-ministres adjoints sectoriels afin d'améliorer la qualité de ces services et de s'assurer de la satisfaction des gestionnaires clients.

D'autres activités importantes ont consisté à transférer les responsabilités du département d'État au Développement économique régional (DEDER) au MEIR, dont :

- le soutien administratif du ministère d'État aux Sciences et à la Technologie (MEST);
- le Bureau de développement régional (BDR).

La Direction générale a effectué des essais dans le domaine du courrier électronique et de la téléconférence à la suite desquels la haute direction a décidé d'étendre ces installations dans tous les secteurs du Ministère où le besoin s'en ferait sentir. Les mesures internes nécessaires pour satisfaire à l'introduction prochaine du régime de rentabilité préconisé par Travaux publics Canada ont été prises. Un système informatisé de contrôle de l'inventaire du Ministère a été conçu et la mise en oeuvre de ce système est déjà commencée. Des politiques concernant la gestion du matériel et l'impartition des contrats ont été soumises à la haute direction.

La Direction générale de la **gestion de l'information** est chargée de l'application des principes de gestion des ressources au sein de tous les services d'information du Ministère ainsi que du développement et de la tenue à jour des logiciels de conception et des logiciels d'exploitation du système informatique. Elle est également responsable de la gestion matérielle des données du Ministère et de la fourniture et de l'exploitation de toutes les installations matérielles, y compris le matériel informatique et les réseaux de communication des données. En 1984-1985, le Ministère a déboursé 11,3 millions de dollars pour l'achat de biens et de services dans le domaine du traitement des données auprès du secteur privé.

Les activités de cette direction générale ont porté sur :

- l'élaboration d'un plan des systèmes à long terme pour le Ministère;
- la coordination des activités d'intégration liées aux systèmes d'information du Ministère;
- la formulation et la distribution des directives en matière de politique de gestion des ressources affectées à l'information.

L'accent a continué de porter sur l'intégration des systèmes en procédant à l'uniformisation des données du Ministère, ce qui facilite l'enregistrement des données et l'accès à l'information. A la fin de l'année, les ressources humaines de la Direction générale ont été réorganisées et un nouveau centre d'information est maintenant à la disposition des employés du Ministère qui utilisent des technologies informatiques dans leur milieu de travail.

Le **Bureau d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels** a été créé à la suite de l'adoption, par le gouvernement, des lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels. Le bureau est chargé de :

- répondre aux demandes de renseignements du public;
- élaborer des politiques;
- conseiller la haute direction en ce qui regarde l'application de ces lois et le traitement des dossiers.

Du 1er avril 1984 au 31 mars 1985, 76 cas ont été traités et 58 d'entre eux ont été réglés. Onze cas en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels ont été traités et neuf ont été réglés. Le nombre de plaintes que le Ministère a reçues en vertu de la Loi sur l'accès à l'information est resté faible au cours de l'exercice visé. Six nouvelles plaintes ont été logées auprès du Commissaire à l'information et aucune plainte n'a été logée auprès du Commissaire à la protection de la vie privée.

Le Ministère est organisé à partir des principes suivants :

- la prestation directe de services doit se concentrer sur les importantes organisations régionales avec administration centrale régionale dans chaque province;

- la concentration des connaissances, en vue de fournir de l'aide technique et des avis aux grandes entreprises et à l'industrie, doit viser surtout les secteurs industriels de l'administration centrale du Ministère.

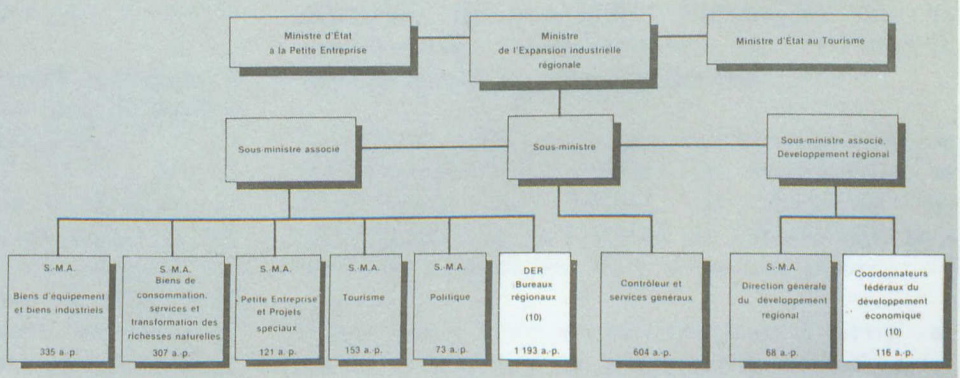

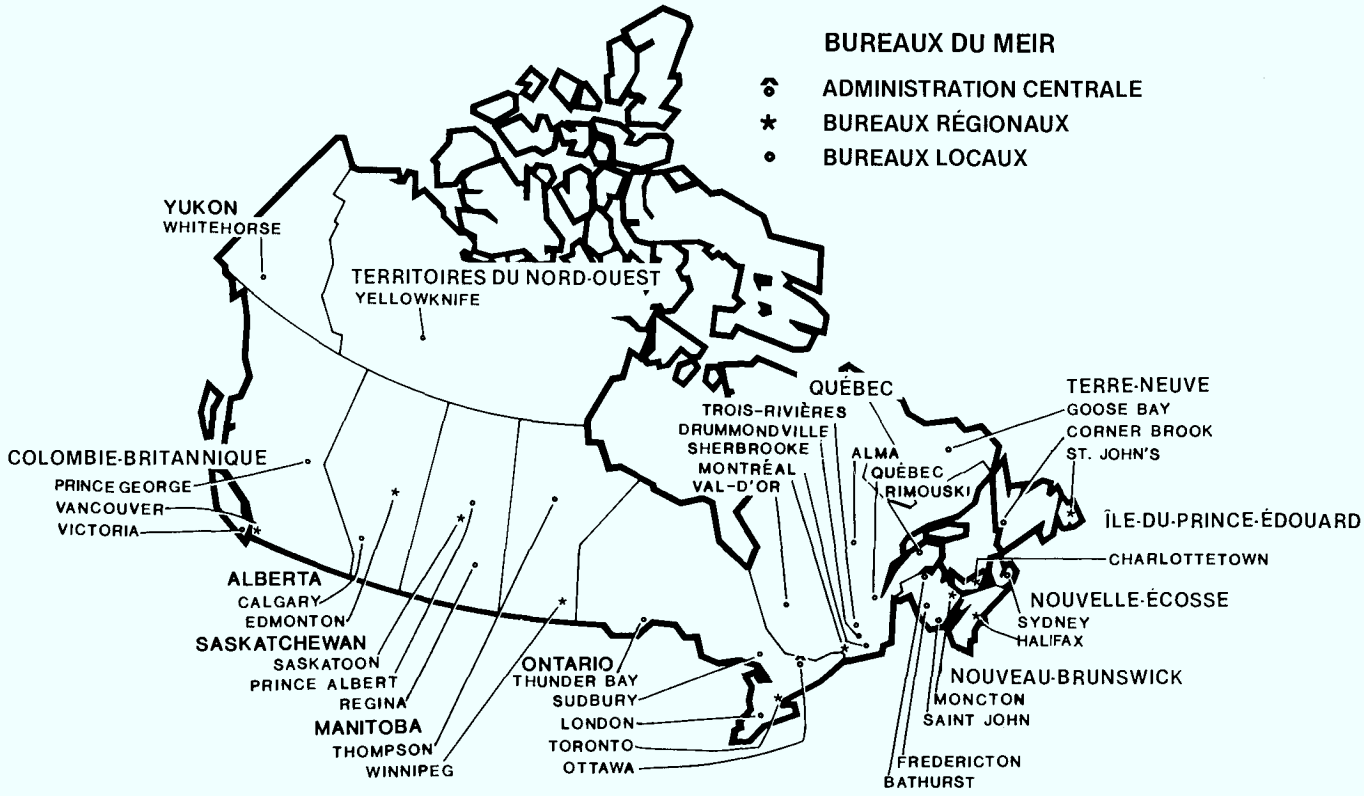

En 1984-1985, le MEIR exploitait également des bureaux locaux à Summerside (Î.-P.-É.) et à Cocagne (N.-B.).

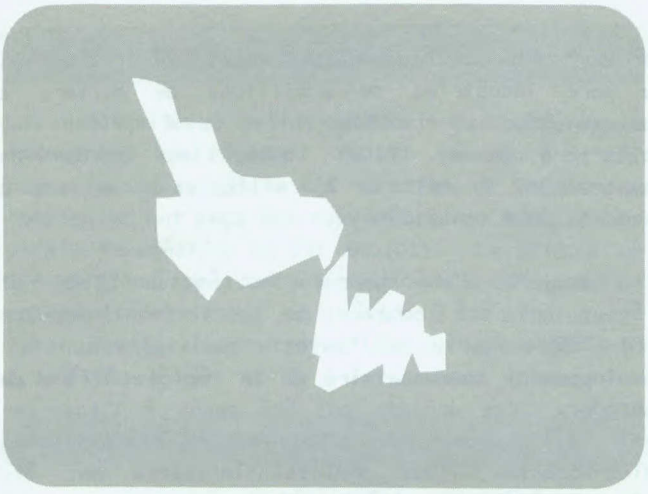

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

L'Entente de développement économique et régional (EDER) conclue avec Terre-Neuve a été signée en mai 1984. En 1984-1985, les activités de cette région ont entouré principalement la signature de sept ententes auxiliaires dans le cadre de l'EDER et la poursuite des projets élaborés en vertu des ententes auxiliaires qui découlent de l'Entente-cadre de développement (ECD).

Le bureau du coordonnateur fédéral du développement économique (CFDE) a joué un rôle de premier plan dans le cadre de l'élaboration des sept ententes EDER touchant :

- la planification;
- la mise en valeur des minéraux;
- la péninsule de Burin;
- l'aménagement rural;
- les pâtes et papiers;
- l'industrie océanique;
- le développement du tourisme.

Le bureau régional du MEIR a participé activement à toutes ces ententes, mais a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration des cinq dernières.

L'entente auxiliaire de 28 millions de dollars pour le **développement de la péninsule de Burin,** a été signée le 11 juin 1984. Cette entente quinquennale, conclue en vertu de l'EDER, vise à diversifier l'assise économique de la péninsule de Burin et prévoit une contribution de 19,6 millions de dollars du gouvernement fédéral. Les projets retenus pour fins de financement comprennent :

- la relance des opérations minières de la St. Lawrence Fluorspar (pour laquelle 6,8 millions de dollars ont été mis en réserve afin d'aider à absorber le coût total de 14,4 millions de dollars);
- la construction d'installations d'entretien de plates-formes de forage, à Cow Head, près de Marystown, au coût de 11 millions de dollars.

Le programme prévoit également la création d'un fonds destiné à accorder de l'aide aux entrepreneurs locaux.

L'entente auxiliaire sur l'**aménagement rural, deuxième étape,** d'une durée de cinq ans et d'un coût de 18,2 millions de dollars devant être partagés également, a été signée en juillet 1984. Elle a pour but de revigorer et de renforcer le secteur rural de l'économie provinciale. Au cours de l'année écoulée, de l'aide financière a été accordée :

- à 52 associations de développement régional, pour leurs frais d'administration;
- à des entrepreneurs locaux, pour l'installation, la modernisation ou l'agrandissement d'installations;
- à deux associations provinciales d'artisanat et à des artisans, pour la production et la mise en marché de leurs produits.

En juillet 1984, l'entente auxiliaire sur la **modernisation des usines de pâtes et papiers** a été prolongée et 8 millions de dollars ont été ajoutés à la mise de fonds originale de 33,3 millions de dollars. Cette entente a été de nouveau modifiée en décembre 1984 et 5 millions de dollars ont été ajoutés, portant le budget total à 46,3 millions, dont 38,5 millions de dollars proviennent du gouvernement fédéral. Ces fonds sont destinés à améliorer la viabilité, l'efficience et la compétitivité internationale de l'industrie terre-neuvienne des pâtes et papiers.

Une entente a été signée avec Abitibi-Price Inc., de Grand Falls. Elle prévoit une contribution de 6,2 millions de dollars au programme de modernisation de 32 millions de dollars qui sera entrepris au cours des trois prochaines années.

Kruger Inc. a signé une entente visant à mettre en oeuvre un programme de modernisation de son nouvel usine de Corner Brook et ce, au coût estimatif de 198,3 millions de dollars. Le gouvernement fédéral, par le truchement du MEIR, versera une contribution de 32,7 millions de dollars à ce projet quinquennal de modernisation.

La signature de l'entente auxiliaire sur le **développement de l'industrie océanique,** en août 1984, a conduit à la création du Bureau de développement de l'industrie océanique, qui a pour mission de faire bénéficier au maximum Terre-Neuve et le Canada des progrès réalisés dans le secteur de l'industrie océanique. Cette entente auxiliaire prévoit un fonds de 28 millions de dollars. La part du gouvernement fédéral s'élève à 19 millions de dollars. Grâce à ce fonds, un appui financier est accordé au développement des entreprises d'approvisionnement.

La plupart des 12 projets approuvés au cours des six premiers mois d'opération avaient comme objectif la création d'une variété de nouveaux produits destinés aux industries de l'exploitation côtière des hydrocarbures, des pêcheries et du transport maritime. L'accent est placé sur les produits pouvant éventuellement aider les marchés d'exportation en aval.

Une nouvelle entente auxiliaire quinquennale sur le **développement du tourisme** a été signée en août 1984 dans le cadre de l'EDER. Elle prévoit une contribution de 21 millions de dollars afin d'appuyer les initiatives touristiques à Terre-Neuve. Le MEIR y versera 12,5 millions de dollars.

ENTENTE-CADRE DE DÉVELOPPEMENT

Les ententes auxiliaires de l'ECD en vigueur en 1984-1985 comprenaient :

- la deuxième étape du développement industriel;
- le développement communautaire de la région côtière du Labrador;
- le Programme de développement des pêches canadiennes au Labrador;
- l'Institut de technologie des pêches et des sciences de la mer.

Les 17,8 millions de dollars de l'entente auxiliaire sur le **développement industriel, deuxième étape,** sont entièrement fournis par le MEIR. On prévoit la construction :

- d'un mail et d'un parc industriels à Port-aux-Basques;
- d'un mail industriel à Pasadena;
- de parcs industriels à Windsor et à Gander.

Des contrats ont été adjugés pour la construction du parc industriel de 2 millions de dollars à Port-aux-Basques et d'un autre de 4 millions de dollars à Gander. De plus, les travaux de construction du mail de 2,9 millions de dollars à Pasadena sont commencés.

Cinq projets d'aménagement de réseaux d'eau et d'égout ont été achevés au cours de l'exercice 1984-1985 en vertu de l'entente auxiliaire sur le **développement communautaire de la région côtière du Labrador.** Ces projets ont été menés à l'Anse-au-Clair, à l'Anse-au-Loup, à Forteau, à Cartwright et à Saint-Modeste. Des projets similaires ont été entrepris à Red Bay et à Mary's Harbour.

La construction de nouvelles cliniques médicales à Cartwright et à Black Tickle se déroule selon le calendrier prévu et les travaux devraient être terminés à la fin de 1985. Une clinique a été construite à St. Lewis et celle de Mary's Harbour a été rénovée.

En vertu de l'entente auxiliaire sur le **Programme de développement des pêches canadiennes au Labrador,** les travaux de construction d'un centre de service pour les navires se sont poursuivis à Punch Bowl au cours de l'exercice. Les installations seront utilisées par les flottilles de palangriers opérant dans la région côtière du Labrador.

Les travaux de modernisation de cinq usines de transformation du poisson et de construction de quatre chafauds communautaires ont également progressé. A ce jour, trois machines à glace, cinq entrepôts pour les appâts, six entrepôts pour le poisson, quatorze systèmes pour le débarquement du poisson et deux entrepôts pour le sel ont été mis en place.

Les travaux de construction, évalués à 42,5 millions de dollars, de **l'Institut de technologie des pêches et des sciences de la mer,** se sont poursuivis à St. John's au cours de l'année (contribution fédérale : 27,5 millions de dollars). L'immeuble de 20 000 mètres carrés était en voie de construction sur un terrain de 17 hectares et devait ouvrir à l'automne de 1985. L'Institut fournira à la province les moyens de répondre aux besoins de l'industrie en matière de formation spécialisée dans les domaines des pêches, des sciences de la mer, de l'exploitation pétrolière et gazière au large des côtes, et ce, au cours des années 1980 et au-delà.

PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

Les activités du **Programme de développement industriel et régional (PDIR)** se sont en outre poursuivies au cours de l'année. Soixante-neuf compagnies ont reçu des subventions du MEIR, ce qui a permis la création de 231 emplois. Le MEIR a versé 5,6 millions de dollars, et l'investissement en capitaux admissibles se chiffre à 17 millions. Le total des versements effectués en 1984-1985 est de 1,7 million.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le bureau du CFDE a également joué en 1984-1985 un rôle actif au niveau des pêcheries de l'Atlantique, en apportant sa collaboration au Ministre et au sous-ministre adjoint, Investissements de l'État et Projets spéciaux, dans les domaines suivants :

- mise en oeuvre de l'entente de restructuration des pêcheries;
- mise sur pied de la Fishery Products International Limited.

Le bureau du coordonnateur a travaillé avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à la coordination de la politique interministérielle et de la planification du développement de l'exploitation pétrolière et gazière au large des côtes.

En outre, ce bureau a entretenu des relations suivies avec le gouvernement provincial, les entreprises, les syndicats et les groupes municipaux au sujet de questions relatives au développement régional.

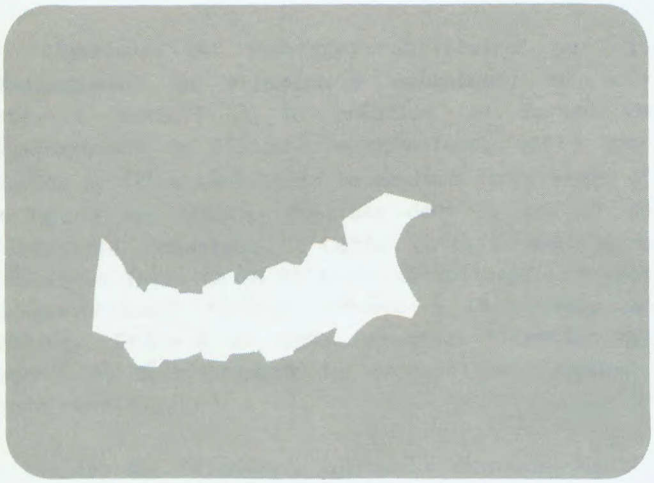

L'exercice financier 1984-1985 a été une année de transition pour le MEIR en ce qui concerne l'Ile-du-Prince-Édouard. Au cours de cette période, les activités et la planification ont porté surtout sur :

- la construction à partir des infrastructures déjà en place;
- la réalisation du mandat du Ministère, dont les exigences sont plus précises.

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

L'Entente de développement économique et régional (EDER) conclue avec l'Ile-du-Prince-Édouard a été signée en juin 1984. Huit ententes auxiliaires sur :

- la planification,
- le transport,
- le secteur agro-alimentaire,
- l'énergie de remplacement,
- la foresterie,
- le développement de la pêche,
- le tourisme,
- la commercialisation,

ainsi qu'un protocole d'entente sur la science et la technologie ont été signés au cours de l'année. Le bureau du CFDE a été mis à contribution dans chacune de ces initiatives et il a participé au parrainage d'une étude sous les auspices de l'**entente de planification** Canada-Ile-du-Prince-Édouard, qui a pour but de vérifier le financement accordé aux entreprises de l'Ile-du-Prince-Édouard.

Le bureau régional du MEIR a participé à l'élaboration des ententes auxiliaires sur le tourisme et la commercialisation et a joué un rôle actif en regard de la planification et des négociations liées à d'autres ententes de développement industriel.

L'entente auxiliaire quinquennale sur le **développement du tourisme** prévoit une contribution de 5,8 millions de dollars du gouvernement fédéral et de 3,2 millions de dollars de l'Ile-du-Prince-Édouard, en vue de mettre en oeuvre trois programmes majeurs :

- les recherches sur les marchés et les produits;
- l'aide à la commercialisation;
- le développement de nouveaux produits.

L'entente auxiliaire quinquennale sur la **commercialisation** requiert une contribution fédérale de 5 millions de dollars et provinciale de 2,5 millions de dollars, pour donner suite à une multitude de programmes ayant pour objectif d'élargir les marchés de l'Ile-du-Prince-Édouard et d'améliorer sa capacité et ses techniques de commercialisation.

La planification touchant une entente auxiliaire sur le **développement industriel** découle de la nécessité d'élaborer des programmes permettant d'accroître la productivité, d'encourager l'innovation et de favoriser une plus grande diversification au sein du secteur manufacturier.

PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

Quelques programmes, dont le **Programme de développement industriel et régional (PDIR)** et le **Programme de développement des marchés d'exportation (PDME),** continuent d'apporter une aide essentielle aux entreprises et aux organismes d'exportation de l'Ile-du-Prince-Édouard.

Au cours de l'exercice financier 1984-1985, 51 projets ont été mis en marche et les offres d'aide financière du PDIR ont totalisé 4,2 millions de dollars. En dépit du caractère modeste, à l'échelle nationale, de la majorité de ces projets, leur contribution à l'économie de l'Ile-du-Prince-Édouard a été importante et valable, malgré les désavantages que connaît cette province (coûts élevés de

l'énergie, difficultés sur le plan du transport et taux élevé de chômage). Une fois les projets en voie de réalisation, l'on s'attend à ce qu'ils génèrent des investissements de 13,4 millions de dollars et suscitent la création de quelque 200 emplois.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

La section des marchés d'exportation du bureau régional a pris part à un grand nombre d'activités au cours de l'exercice ayant pris fin le 31 mars 1985. Le niveau d'activités auxquelles elle a participé directement en vertu du **PDME** a doublé par rapport à l'année précédente et le bureau a maintenu un engagement actif face aux entreprises locales. Au cours de l'année civile 1984, les exportations de l'Ile-du-Prince-Édouard ont connu une hausse de 25 % par rapport à 1983.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

En plus de jouer un rôle central dans le cadre des activités EDER, le CFDE a :

- présidé le Conseil régional de l'Ile-du-Prince-Édouard, formé de hauts fonctionnaires de ministères fédéraux ayant une fonction économique;
- présidé un groupe de travail fédéral-provincial sur l'usine Georgetown Seafoods Plant, qui a présenté un rapport aux ministres des pêcheries du gouvernement fédéral et de la province.

Le CFDE et son personnel ont rencontré à plusieurs reprises les représentants de l'industrie et des syndicats ouvriers, de même que des fonctionnaires du gouvernement, afin de connaître leur point de vue sur la politique gouvernementale et de leur expliquer les programmes et les activités du gouvernement.

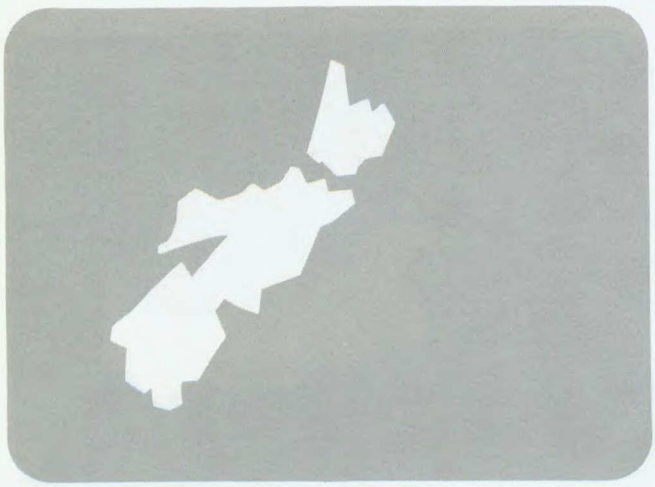

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

L'Entente de développement économique et régional (EDER) conclue avec la Nouvelle-Écosse a été signée en juin 1984. Le bureau du coordonnateur fédéral du développement économique (CFDE) a joué un rôle important en regard des six ententes auxiliaires relatives aux questions suivantes :

- la planification;
- le détroit de Canso;
- les minéraux;
- le reboisement des forêts;
- les pêches;
- le tourisme.

Le bureau régional du MEIR a participé aux ententes sur le développement de la zone du détroit de Canso et sur le tourisme.

La deuxième étape de l'entente de 28 millions de dollars sur le **développement de la zone du détroit de Canso** a permis aux responsables du développement industriel du détroit de poursuivre leur mission et a fourni les fonds nécessaires aux projets d'infrastructure.

Les besoins de l'industrie touristique, en regard du développement de l'industrie et des marchés, et les activités de planification de soutien, ont été comblés grâce à la signature de l'entente de 14 millions de dollars sur le **tourisme.**

ENTENTE-CADRE DE DÉVELOPPEMENT

Le bureau régional du MEIR a poursuivi ses activités en rapport avec plusieurs ententes auxiliaires conclues dans le cadre de l'Entente-cadre de développement (ECD).

A titre d'exemple, mentionnons les grands projets de modernisation dans le **secteur des pâtes et papiers** et celui de la **Sydney Steel Corporation,** qui se sont poursuivis sous l'égide d'ententes fédérales-provinciales. Au cours de l'année, Bowater Mersey et Scott Maritimes ont poursuivi les projets de modernisation de leurs usines de pâtes et papiers, pendant que l'installation d'un haut fourneau et la modernisation des laminoirs de la Sydney Steel Corporation continuaient.

Grâce au soutien apporté par l'entente auxiliaire d'**aide à la société Pneus Michelin (Canada), Limitée,** Michelin a pu achever la construction de sa troisième usine, à Waterville.

L'activité dans le secteur du **développement de l'industrie océanique** est demeurée élevée. Le développement de " centres d'excellence " demeure une priorité et de grands efforts ont été déployés afin d'établir un centre d'enseignement et de recherche dans le domaine sous-marin canadien en Nouvelle-Écosse.

Le lancement de projets conjoints a donné des résultats positifs, tel que l'a démontré l'association des firmes Can-Dive et Deep Ocean Engineering, qui ont lancé le Deep Rover, véhicule sous-marin répondant aux exigences de la haute technologie et conçu pour l'exploration des océans.

PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

Dans le cadre d'autres programmes menés en 1984-1985, 80 entreprises ont accepté l'aide offerte en vertu du **Programme de développement industriel et régional (PDIR)** pour une grande variété de projets allant des activités liées à l'exploitation des ressources aux entreprises liées à la technologie de pointe. Les projets ont couvert un vaste champ, allant de l'installation d'une entreprise vinicole par Hans Jost à la récente expansion du programme de recherche et de développement de la K.B. Electronics Ltd.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

L'expansion du commerce a été favorisée entre autres par le **Programme de développement des marchés d'exportation (PDME).** L'élargissement des marchés traditionnels a fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi, six entreprises de traitement du poisson de la Nouvelle-Écosse ont pris part à une mission à Dallas, ce qui leur a permis de présenter leurs produits au marché américain.

Un certain nombre d'initiatives, telle la mission commerciale de l'industrie océanique en Chine, visaient à pénétrer de nouveaux marchés. Sept compagnies canadiennes ont participé à cette mission et ont pu y faire valoir leurs technologies et établir des contacts au sein de ce marché de premier ordre.

Au Canada, le bureau de la Nouvelle-Écosse a travaillé en étroite collaboration avec deux associations de gens d'affaires, Atlantic Canada Plus et la Chambre de commerce d'Halifax, à la mise au point d'un nouveau concept dans le domaine de la commercialisation : la foire de contrepartie. La foire, parrainée par le programme **" Pensons canadien ",** demande aux acheteurs d'affecter dans les kiosques des gens chargés d'expliquer les politiques d'achat de leur compagnie et ses exigences envers les fournisseurs éventuels de la Nouvelle-Écosse.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

En plus de prendre part aux ententes auxiliaires signées en vertu de l'EDER, le bureau du CFDE a participé, avec le gouvernement provincial, aux travaux :

- du Comité exécutif Canada-Nouvelle-Écosse portant sur les avantages économiques et sociaux relatifs à l'exploitation pétrolière et gazière au large des côtes;
- du comité de gestion du Fonds Canada-Nouvelle-Écosse concernant le développement au large des côtes.

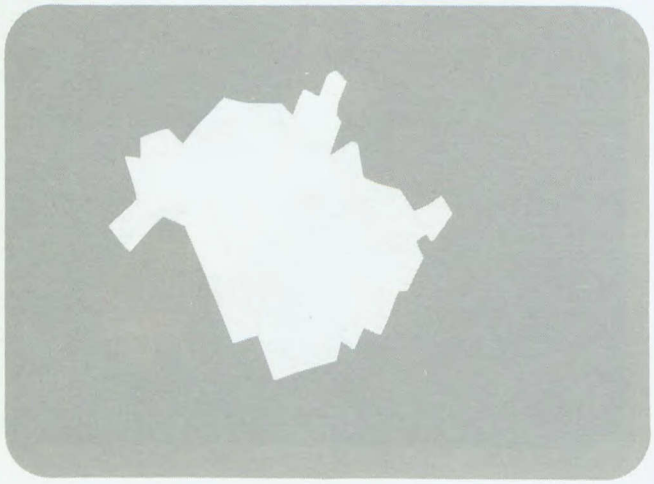

Le bureau régional du MEIR au Nouveau-Brunswick est situé à Moncton. Le Ministère possédait aussi des bureaux locaux à Bathurst, pour desservir le nord-est du Nouveau-Brunswick, à Cocagne, pour couvrir les initiatives de développement du sud-est de la province et à Fredericton, pour servir le centre et l'ouest de la province.

En 1984-1985, les activités au sein de cette région ont porté principalement sur les ententes auxiliaires signées en vertu de **l'Entente de développement économique et régional** et de **l'Entente-cadre de développement.**

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

L'Entente de développement économique et régional (EDER) conclue avec le Nouveau-Brunswick a été signée en avril 1984. Sept ententes auxiliaires ont été signées durant l'année concernant les domaines suivants :

- la planification,
- le secteur agro-alimentaire,
- le reboisement des forêts,
- la mise en valeur des minéraux,
- le transport,
- le développement de la pêche,
- le tourisme,

ainsi qu'un protocole d'entente sur la science et la technologie.

Le bureau du CFDE a non seulement contribué à la conclusion de ces ententes mais a participé au parrainage de trois études en vertu de l'entente sur la **planification,** qui avaient respectivement pour but :

- de dégager les mesures prioritaires qui favoriseront le développement et l'utilisation de nouvelles technologies et conduiront à l'élaboration d'une nouvelle stratégie dans les domaines scientifique et technologique au Nouveau-Brunswick;
- d'établir une base permettant de déterminer les priorités au niveau des programmes de développement spéciaux, en classifiant les régions suivant leurs besoins et en indiquant aux gouvernements les façons possibles de stimuler le développement;
- de déterminer la quantité et les espèces de bois feuillu que l'on retrouve en surplus dans la province et de suggérer des façons rentables de les traiter.

Le bureau régional a participé à l'élaboration d'une nouvelle entente auxiliaire sur le **tourisme,** signée au cours de l'exercice financier 1984-1985, et qui se poursuivra jusqu'en mars 1989. Le coût total de cette entente est estimé à 32 millions de dollars; le MEIR versera 22 millions de dollars et la province absorbera les dix autres millions. A ce jour, le MEIR a versé une somme totale de 357 200 $. Le but de cette entente est :

- de permettre aux entreprises touristiques du Nouveau-Brunswick de devenir concurrentielles sur les marchés intra-provinciaux, inter-provinciaux et internationaux;
- d'améliorer leur performance sectorielle de même que le niveau d'emploi et les revenus;
- d'augmenter les dépenses dans le secteur touristique.

ENTENTE-CADRE DE DÉVELOPPEMENT

Plusieurs activités liées à des ententes auxiliaires signées en vertu de l'Entente-cadre de développement (ECD) se sont poursuivies durant l'année.

L'entente auxiliaire du **nord-est du Nouveau-Brunswick,** qui viendra à expiration en mars 1986, représente une valeur estimative totale de 95,5 millions de dollars (67,2 millions de dollars provenant du gouvernement fédéral et 28,3 millions de la province). Au cours de 1984-1985, les dépenses du MEIR au chapitre de cette entente se sont élevées à 6,4 millions de dollars, ce qui porte le total des dépenses, en mars 1985, à 58,8 millions de dollars. Le but à long terme de l'entente est d'accroître la prospérité et le niveau de vie de la population de

cette région et d'accélérer le rythme du développement économique et industriel. Parmi les projets actifs durant l'année, mentionnons :

- le Centre de ressources pour petites entreprises (376 000 $);
- une étude sur l'utilisation de la tourbe comme source d'énergie (100 000 $);
- un programme d'aide à la petite entreprise en informatique (264 000 $);
- un réservoir cylindrique industriel d'alimentation en eau à Caraquet (187 000 $);
- un séchoir à bois à Restigouche (240 000 $);
- le développement riverain à Campbellton (3 millions de dollars).

L'entente auxiliaire de **modernisation de la Consolidated-Bathurst** couvre la période de mars 1982 au 31 mars 1989, période au cours de laquelle le MEIR s'attend à verser une somme de 19,6 millions de dollars, la province du Nouveau-Brunswick 4,9 millions de dollars pour la modernisation des installations de Bathurst. La Consolidated-Bathurst estime qu'il en coûtera 175 millions de dollars en investissements pour ce projet. Au cours de l'exercice financier 1984-1985, le MEIR a dépensé 99 800 $ dans le cadre de cette entente auxiliaire, ce qui porte les dépenses totales du Ministère, jusqu'à maintenant, à 11,9 millions de dollars.

La durée de l'entente relative à l'**usine pilote de sulfatation-grillage-lessivage** va du 30 septembre 1983 au 31 mars 1987. Son coût estimatif total est de 18,8 millions de dollars, dont 15 millions seront pourvus par le MEIR et le reste, soit 3,8 millions de dollars, par la province. Le MEIR, en vertu de l'entente, a dépensé 8,8 millions de dollars au cours de l'exercice financier 1984-1985, ce qui porte ses dépenses, à ce jour, à 10,3 millions de dollars.

L'entente auxiliaire de l'ECD sur les **pâtes et papiers** a pris fin le 31 mars 1985. Jusqu'à maintenant, le MEIR a dépensé un total de 32,1 millions de dollars, dont 3,3 millions au cours de l'année de 1984-1985. Sept des usines de la province ont reçu des offres d'aide en vertu de cette entente. Selon les dépenses prévues au chapitre des immobilisations, qui devraient dépasser les 500 millions de dollars d'ici mars 1986, le montant de l'aide apportée devrait atteindre 53,3 millions de dollars (42,6 millions du gouvernement fédéral). La plupart des travaux touchaient la modernisation des techniques utilisées, la réduction de la pollution et l'économie de l'énergie.

L'entente concernant l'**initiative de développement du sud-est du Nouveau-Brunswick**, signée le 25 août 1981, expirera le 31 mars 1986. Chaque ministère participant a présenté une demande de financement distincte; les fonds de cette initiative se répartissent comme suit :

- MEIR (3,7 millions de dollars);
- Agriculture Canada (3,6 millions de dollars);
- Pêches et Océans (2,7 millions de dollars).

La participation financière du MEIR est entrée en vigueur en octobre 1983. Les dépenses du MEIR en 1984-1985 se sont élevées à un million de dollars.

Au cours de 1984-1985, 10 projets à caractère industriel ont fait l'objet d'offres totalisant 156 810 $, en vertu de l'élément de développement industriel du programme. Le coût total pour l'exercice financier 1984-1985 a été de 108 069 $.

Dans le cadre de l'élément touristique du programme 51 offres totalisant 1,7 million de dollars ont été faites au titre de divers projets. Les dépenses totales, pour 1984-1985, ont été de 909 960 $.

PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

Parmi les autres activités en cours, un total de 70 offres d'aide ont été acceptées par les compagnies en vertu du **Programme de développement industriel et régional (PDIR)** au cours de 1984-1985. Le total des investissements, au titre de l'actif admissible se rapportant à ces offres, s'est élevé à 64,9 millions de dollars alors que les engagements financiers du MEIR ont totalisé 21,3 millions de dollars. [En outre, six offres d'aide acceptées en vertu du Programme de subventions au développement régional (PSDR), ont été transférées au programme qui l'a remplacé, le PDIR.]

ACTIVITÉS COMMERCIALES ET TOURISTIQUES

Les activités au sein du service du commerce avaient comme objectif d'aider et d'encourager les entreprises du Nouveau-Brunswick à exploiter de nouveaux débouchés sur les marchés internationaux afin d'augmenter leurs exportations et de contribuer ainsi à la création d'emplois et au développement économique régional. Les exportations provinciales ont augmenté de 27 %, passant de 1,7 milliard de dollars en 1983 à 2,1 milliards en 1984.

Le **Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)** a vu son budget diminuer par rapport à l'année précédente, mais 56 projets ont tout de même été approuvés, prévoyant des engagements financiers de 236 175 $. Quarante-six pour cent des demandes du Nouveau-Brunswick ont été présentées par de nouveaux requérants. En vertu du **Programme des projets de promotion (PPP),** le service a aidé une cinquantaine d'entreprises à participer à une vingtaine d'événements, incluant des foires commerciales et des missions à destination ou en provenance de l'étranger.

Le service du tourisme s'est intéressé à des études sur le développement du potentiel de la province. Mentionnons, en particulier, l'étude sur l'industrie du ski au Nouveau-Brunswick et celle sur le développement des plages de la côte Est.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Outre son travail concernant les ententes auxiliaires en vertu de l'EDER, le bureau du CFDE a participé à de nombreux comités et groupes de travail.

Un représentant du bureau du coordonnateur a présidé les travaux du Groupe de travail MEIR-Nouveau-Brunswick sur le commerce et le coordonnateur a présidé un comité de gestion sur les initiatives de développement dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'exercice financier 1984-1985, les dépenses du bureau régional du Québec, ont totalisé 293 millions de dollars, soit 49 millions dans le contexte des ententes fédérales-provinciales et 244 millions de dollars dans le cadre des programmes réguliers du Ministère.

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

L'année 1984-1985 a été marquée au Québec par la signature de l'Entente de développement économique et régional (EDER), en décembre 1984. Des ententes auxiliaires fédérales-provinciales ont été conclues dans les domaines suivants :

- le développement industriel;
- le développement du tourisme;
- les entreprises de communications;
- les infrastructures culturelles.

Le bureau du coordonnateur fédéral du développement économique (CFDE) a joué un rôle important au niveau de l'élaboration de ces ententes.

Le bureau régional du MEIR a participé à la signature des ententes relatives au développement industriel et au tourisme. Ces nouvelles ententes devraient, au cours des cinq prochaines années, entraîner des dépenses de plus de 450 millions de dollars, dont 225 millions seront absorbés par le MEIR.

L'entente auxiliaire quinquennale sur le **développement industriel,** a un budget de 350 millions de dollars, partagés également entre le gouvernement fédéral et la province. Signée le 23 janvier 1985, elle a pour objet d'aider au financement d'infrastructures et de grands projets industriels.

Le 16 janvier 1985, le Ministère a conclu une nouvelle entente auxiliaire sur le **développement du tourisme.** Cette entente quinquennale a un budget de 100 millions partagés également entre le Canada et le Québec. L'entente appuie les initiatives permettant d'accroître la compétitivité des produits touristiques du Québec et d'augmenter la part du Québec sur les marchés touristiques internationaux.

L'entente permettra d'appuyer des initiatives favorisant :

- le développement de nouveaux marchés géographiques;
- la commercialisation des activités de chasse et de pêche;
- la promotion des villes de Montréal et de Québec comme centres de congrès internationaux;
- la modernisation et la consolidation des centres de ski alpin;
- le développement des principales attractions touristiques de la province.

Jusqu'à maintenant, le MEIR a versé 3,9 millions de dollars au titre de cette entente.

ENTENTE-CADRE DE DÉVELOPPEMENT

Bon nombre d'ententes auxiliaires fédérales-provinciales signées en vertu de l'Entente-cadre de développement (ECD) ont progressé en 1984-1985.

Par le truchement d'une entente auxiliaire ayant pour objet de **moderniser l'industrie des pâtes et papiers,** les deux gouvernements permettent à l'industrie de moderniser ses usines et d'accroître ainsi son caractère concurrentiel. Dans le but d'inciter les entreprises à investir davantage, une aide financière leur est accordée. L'aide est d'abord dirigée vers les projets visant à réduire les coûts de production, à augmenter la valeur ajoutée des produits finis et à encourager la protection de l'environnement. Cette entente a un budget de 240 millions de dollars, dont 135 millions proviennent du MEIR. Le Ministère a déboursé 35,2 millions de dollars au titre de ce programme en 1984-1985.

Les activités de la **Société Inter-Port de Québec** se concentrent sur la promotion et le développement industriel dans la région de Québec. L'entente auxiliaire privilégie les projets susceptibles de tirer parti des infrastructures portuaires. Cette entente, en vigueur du 3 juillet 1981 au 31 mars 1986, a un budget de 9,3 millions de dollars (MEIR, 60 %; Québec, 40 %).

En vertu de l'entente auxiliaire sur le développement des **infrastructures industrielles,** qui a pris fin le 30 avril 1984, plus de 137,6 millions de dollars (MEIR, 60 %; Québec, 40 %) ont été contribué à l'aménagement de parcs industriels et de parcs de pêche, et à la mise en place des infrastructures requises pour les projets industriels. Au titre de cette entente auxiliaire et de l'entente auxiliaire sur le **développement industriel** conclue en vertu de l'EDER, le MEIR a dépensé 9,6 millions de dollars en 1984-1985.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le bureau du CFDE a joué un rôle actif dans le **Plan de développement Gaspé-Bas-Saint-Laurent.** Même si le plan a été annoncé en 1983, la plupart de ses composantes ont été mises en application au printemps de 1984 seulement. Au 31 mars 1985, quelque 113 des 264 millions de dollars avaient été engagés, dont 48 millions ont été dépensés au cours de la période visée par le présent rapport. Le bureau du CFDE a également collaboré au tracé des profils de développement régional de diverses régions du Québec et il a fourni avis et conseils au Ministre et aux ministères sectoriels en ce qui a trait aux politiques et aux progrès réalisés, par le truchement de consultations régulières avec le secteur privé et avec d'autres organismes gouvernementaux.

PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

Au cours de l'année, dans le cadre de ces programmes, le Ministère a reçu 1 545 demandes d'aide en vertu du **Programme de développement industriel et régional (PDIR)** et 573 offres ont été faites pour des engagements totalisant 120,5 millions de dollars. Ces projets devraient générer des investissements totalisant 549,4 millions de dollars et susciter la création de 9 624 emplois. Parmi les grands projets qui ont reçu de l'aide en vertu du PDIR, soulignons les projets de :

- Philips Information Systems (9,5 millions de dollars);
- STC Canada (5,6 millions de dollars);
- RCA (4 millions de dollars);
- Johnson and Johnson (3,8 millions de dollars).

ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Dans le secteur touristique, la région avait reçu 58 demandes d'aide financière dans le cadre du PDIR avant novembre 1984, date à laquelle on a modifié le programme afin d'en exclure les projets touchant le tourisme. Avant cette date, le Ministère a approuvé 28 projets sur le tourisme au Québec au cours de l'année 1984-1985, ce qui a porté la contribution fédérale à 6,4 millions de dollars.

Finalement, le Ministère a terminé la consolidation du réseau de ports de refuge sur le Saint-Laurent. Ce programme visait la création de 12 de ces ports et comportait des dépenses de 11,2 millions de dollars réparties sur trois ans. L'objectif de ce programme visait à doter le Saint-Laurent d'infrastructures nautiques à même d'attirer un grand nombre de plaisanciers américains et canadiens.

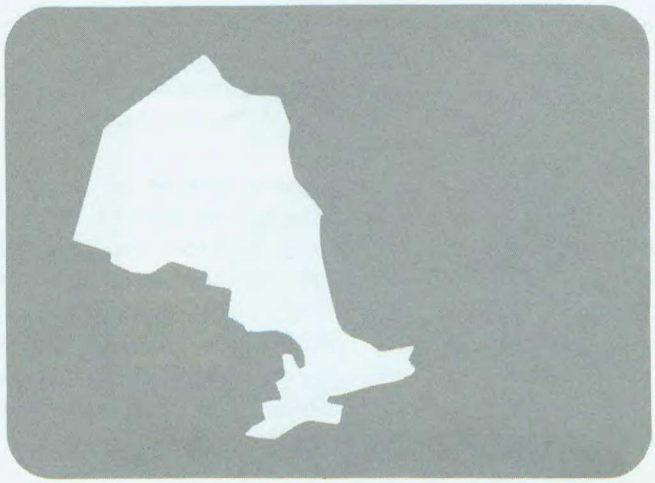

Au cours de 1984-1985, les montants versés par le bureau régional de l'Ontario ont totalisé 105,9 millions de dollars. Ces montants englobent des dépenses de 86,2 millions de dollars pour la réalisation directe des programmes de subventions à l'industrie et de 11,1 millions de dollars pour les ententes auxiliaires conclues entre le gouvernement fédéral et celui de la province.

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

L'Entente de développement économique et régional (EDER) conclue avec l'Ontario a été signée en novembre 1984. Le bureau du coordonnateur fédéral du développement économique (CFDE) a participé à l'élaboration de programmes précis d'aide à l'industrie et de développement industriel à long terme.

En outre, des ententes auxiliaires portant sur :

- la planification,
- les ressources forestières,
- le développement du tourisme,

ont été signées durant l'année.

La première des ententes auxquelles le MEIR a participé a été signée en novembre 1984. Il s'agit de l'entente auxiliaire Canada-Ontario sur le **développement du tourisme.** En vertu de ce programme quinquennal, 44 millions de dollars ont été versés afin de faciliter la réalisation des grands projets touristiques de cette province. Cette somme sera partagée également entre les deux gouvernements.

ENTENTE-CADRE DE DÉVELOPPEMENT

Aux termes de l'Entente-cadre de développement (ECD) signée en 1974, deux ententes auxiliaires étaient encore en vigueur :

- l'entente auxiliaire sur le développement de **l'est de l'Ontario** s'est vue accorder 1,2 million de dollars additionnels, somme partagée également entre le Canada et l'Ontario, et elle a été prolongée de six mois, soit jusqu'au 30 septembre 1985;
- l'entente auxiliaire relative à la **mise en valeur des ressources communautaires et rurales** a pris fin le 31 mars 1985.

PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

Au cours de l'exercice financier 1984-1985, les demandes d'aide financière en vertu du **Programme de développement industriel et régional (PDIR)** ont été nombreuses et 332 offres ont été faites pour des engagements totalisant 174,7 millions de dollars. Il y a eu accroissement considérable des activités dans le nord et dans l'est de l'Ontario. Le PDIR visait surtout à aider les entreprises qui avaient fait leurs preuves, particulièrement celles offrant le plus de possibilités de pénétrer les marchés d'exportation (ou de trouver de nouveaux créneaux pour leurs produits). Les entreprises dont les produits pourraient être substitués aux importations existantes ont également été prises en considération.

Le **Programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre** est venu à expiration au cours du présent exercice financier. Ce programme avait été conçu pour aider les entreprises de cinq villes (Windsor, Chatham, Brantford, Kitchener-Waterloo et Sudbury), ainsi que d'autres entreprises établies ailleurs dans la province, engagées dans la fabrication des pièces d'automobile et des appareils ménagers. Le MEIR de l'Ontario y a consacré 20,3 millions de dollars.

Le programme relevant de la **Loi sur les subventions au développement régional (LSDR)** a lui aussi pris fin cette année; il avait été prolongé jusqu'au 31 décembre 1984 en raison des requêtes restant à traiter. Le bureau régional de l'Ontario y a consacré 4,1 millions de dollars.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Le **Mois des exportations** (octobre) a été fortement promu à l'occasion du symposium intitulé " Un pas d'avance sur la concurrence " qui s'est tenu à Toronto et qui a été suivi le lendemain d'entrevues privées entre les représentants des fabricants et les délégués commerciaux. Plus de 200 sociétés ont participé à cet événement.

A la suite du succès remporté par ces entrevues, une série de trois **carrefours des marchés mondiaux à l'intention des délégués commerciaux** ont eu lieu en mars 1985 :

- à Sault-Sainte-Marie (avec 20 délégués commerciaux étrangers);
- à Toronto (avec 50 délégués);
- à London (avec 35 délégués).

Au cours de ces foires, plus de 2 300 entrevues avec des représentants de 470 sociétés ont eu lieu. Ces foires avaient été organisées par le ministère des Affaires extérieures, avec l'aide du bureau régional de l'Ontario pour les questions de logistique. Plusieurs agents du MEIR ont rejoint leurs clients au cours de ces entrevues, dont ils ont ensuite assuré le suivi.

Le bureau régional de l'Ontario a participé en tout à 110 conférences, colloques ou ateliers de travail portant sur l'éducation des fabricants en matière d'exportation; 21 de ces activités avaient été organisées conjointement par le gouvernement fédéral et la province.

A la demande du ministère des Affaires extérieures, le bureau régional de l'Ontario a préparé les itinéraires de certains acheteurs et en a accompagné d'autres, dans le cadre de 35 missions commerciales; il s'est également occupé de 55 acheteurs étrangers. En outre, il a pris part à la recherche de compagnies ontariennes intéressées à participer à 65 foires commerciales et missions à l'étranger.

SERVICES AUX ENTREPRISES

Afin d'élargir l'accès des entreprises au MEIR et à ses services, un bureau de district a été ouvert à Ottawa en septembre 1984, dans l'immeuble même du bureau local de la Banque fédérale de développement (BFD). Ce nouveau bureau est accessible aux fabricants toujours plus nombreux de l'est de l'Ontario, particulièrement à ceux qui s'intéressent à la haute technologie. L'Ontario compte d'autres bureaux à Sudbury, à London et à Thunder Bay.

Le " counselling " est une forme d'aide de plus en plus répandue. Les fabricants qui en font la demande sont conseillés sur la façon de pénétrer les nouveaux marchés, de développer les marchés existants et d'agrandir ou de moderniser leurs usines. Des systèmes sont établis afin qu'un réseau actif d'information sur les marchés et les sources d'approvisionnement disponibles soit maintenu dans chacun des secteurs manufacturiers.

Au cours de l'été 1984, 25 étudiants de niveau universitaire se spécialisant dans les domaines de la commercialisation et du commerce ont été recrutés dans le cadre du Programme d'emplois d'été pour les jeunes mis sur pied par Emploi et Immigration Canada. Après une semaine de formation intensive à Toronto, ces étudiants sont retournés dans leur ville natale pour y aider les fabricants à vendre, ou à mieux vendre, leurs produits à l'étranger. Chaque étudiant a travaillé avec environ huit sociétés, faisant les recherches nécessaires pour la mise en oeuvre des activités d'exportation et assurant le suivi de ce travail.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Outre son travail concernant les ententes auxiliaires de l'EDER, le bureau du CFDE a également collaboré, sous l'égide du **Conseil fédéral de l'Ontario,** avec neuf ministères et organismes en vue d'établir et de maintenir un réseau d'éclaireurs à travers l'Ontario. Ce réseau, établi à titre de projet pilote, vise :

- à améliorer et à élargir l'accès des entreprises de l'Ontario aux programmes d'aide et aux services fédéraux en regroupant et en formant 120 agents oeuvrant dans 75 centres de l'Ontario;
- à améliorer les communications et la coopération entre les neuf organismes fédéraux dans le cadre des négociations avec les entreprises.

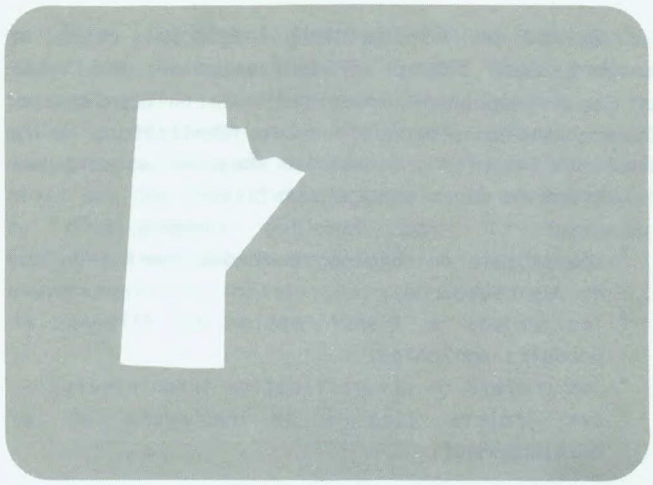

En 1984-1985, le bureau du Manitoba a été chargé de la mise en oeuvre des programmes non expirés de l'ancienne entente-cadre de développement (ECD) et de la nouvelle entente sur le développement économique et régional (EDER) conclue avec le Manitoba.

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

Le Manitoba a été la première province à signer une EDER, en janvier 1984. Au cours du dernier exercice financier, le bureau du coordonnateur fédéral du développement économique (CFDE) a joué un rôle de premier plan au niveau de l'élaboration d'ententes auxiliaires sur :

- le reboisement des forêts;
- Churchill;
- le transport;
- la mise en valeur des minéraux;
- le développement du secteur agro-alimentaire;
- les autobus urbains;
- les communications.

Un protocole d'entente sur la transformation de l'aluminium a également été signé.

Le bureau régional du MEIR a participé activement aux ententes auxiliaires de l'EDER concernant le tourisme et les autobus urbains.

L'entente de **développement industriel lié aux autobus urbains** signée en juin 1984 vise à faire de Winnipeg un centre national d'excellence au chapitre du développement technologique et de la fabrication d'autobus urbains modernes et de produits industriels connexes, en insistant sur :

- la recherche et le développement;
- la conception et la démonstration de prototypes.

Les coûts se rapportant à l'entente de 50 millions de dollars, conclue entre le gouvernement fédéral et la province, sont partagés également par les deux gouvernements. Les dépenses du MEIR en 1984-1985 se sont chiffrées à 12 074 $.

ENTENTE-CADRE DE DÉVELOPPEMENT

Plusieurs ententes auxiliaires signées en vertu de l'Entente-cadre de développement (ECD) étaient encore en vigueur en 1984-1985.

L'entente auxiliaire de 20 millions de dollars (contribution du MEIR : 12 millions) sur le **développement du tourisme** a pour objet :

- de développer les sites touristiques de la province;
- d'améliorer la productivité de l'industrie touristique grâce à des projets conjoints entre l'industrie et le gouvernement.

Les dépenses du MEIR en 1984-1985 ont totalisé 3,4 millions de dollars.

L'entente auxiliaire relative au **développement du Nord** porte surtout sur le développement économique de la communauté, l'épanouissement humain et l'aménagement communautaire. Elle a pour objet d'assurer la coordination des activités des parties à l'entente au chapitre :

- de la préparation à l'emploi,
- de la détermination des débouchés,
- du placement de travailleurs qualifiés

dans divers postes liés au développement des ressources ainsi que dans les domaines technique et professionnel et les services. L'entente de 186,2 millions de dollars vient à expiration en mars 1987. Les coûts sont partagés entre :

- le MEIR (62,8 millions de dollars);
- Emploi et Immigration Canada (40 millions de dollars);
- les Affaires indiennes et du Nord (22,2 millions de dollars);
- le gouvernement provincial (61,2 millions de dollars).

Les versements du MEIR à ce jour s'élèvent à 23,9 millions de dollars.

L'entente tripartite Canada-Manitoba-Winnipeg a pour objet de répondre aux besoins socio-économiques du **centre-ville de Winnipeg,** où habite le cinquième de la population de la ville.

L'entente vise à :

- accroître les possibilités d'emploi;
- favoriser le développement industriel, commercial et résidentiel;
- revitaliser matériellement et socialement le centre-ville;
- faciliter la participation sociale et économique des habitants à l'exploitation des possibilités de développement.

Le programme de 96 millions de dollars sera en vigueur jusqu'au 31 mars 1986 et les coûts seront partagés également entre le MEIR, la province et la ville. Les versements du MEIR en 1984-1985 ont totalisé 7,7 millions de dollars.

Bien que l'entente auxiliaire sur le **développement industriel** ait expiré le 31 mars 1983, le MEIR a versé 741 278 $ en 1984-1985 afin de financer les engagements existants.

PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

Au cours du présent exercice, l'aide accordée dans le cadre du **Programme de développement industriel et régional (PDIR)** a augmenté, tandis que les paiements au titre des projets approuvés en vertu de l'ancien **programme de subventions au développement régional (PSDR)** ont continué.

Un total de 89 offres d'aide ont été acceptées dans le cadre du PDIR par diverses sociétés en 1984-1985. Les investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres ont totalisé 55,2 millions de dollars et les engagements du MEIR aux termes de ces offres ont atteint 11 millions de dollars. Ces activités devaient entraîner la création de 1 029 nouveaux emplois.

Dans le cadre du PSDR, cinq offres ont été acceptées. Le total des investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres s'est élevé à 1,9 million de dollars. Les engagements du MEIR ont été de 513 784 $. Ces activités devaient permettre de créer 148 emplois.

Le **Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest (PDITO)** accorde de l'aide pour le développement industriel aux entreprises de l'Ouest canadien s'occupant de la fabrication, de la transformation et des industries de services connexes qui servent de fournisseurs pour :

- les projets de développement des chemins de fer et des ressources;
- les projets de transformation des aliments et produits agricoles;
- les projets de diversification industrielle;
- les projets liés à la recherche et au développement.

Voici des données sur les activités entreprises dans le cadre de ce programme en 1984-1985 :

° Nombre net d'offres acceptées :	21
° Nombre d'emplois devant être créés :	192
° Investissements au titre de l'actif admissible :	7 300 000 $
° Engagements du MEIR :	1 900 000 $
° Total des versements en 1984-1985 :	300 436 $

ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA, conclue en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), a pour projet de contribuer au développement économique et à l'intégration sociale des habitants des régions rurales, en particulier des autochtones qui, auparavant, ne bénéficiaient pas ou pratiquement pas de possibilités d'emploi et de revenu stables. Une aide financière est accordée aux entreprises commerciales et à celles du secteur primaire, afin de leur permettre de créer des emplois et d'accroître les revenus de la population. En 1984-1985, les dépenses du MEIR au Manitoba dans le cadre de cette entente se sont élevées à 7,6 millions de dollars.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Outre le rôle qu'il a joué au chapitre des ententes auxiliaires, le bureau du CFDE a continué d'accorder son aide au Ministre et aux organismes centraux tels le Conseil du Trésor et le Bureau du Conseil privé en ce qui a trait à la politique de développement économique et régional.

Le bureau a de plus organisé des événements spéciaux, comme des séminaires sur le budget fédéral et des huis clos à l'intention des médias, des rencontres entre le président du Conseil économique du Canada et des groupes de gens d'affaires et des syndicats, ainsi que des consultations avec le directeur général du développement régional pour la Communauté économique européenne et des hauts fonctionnaires du gouvernement provincial.

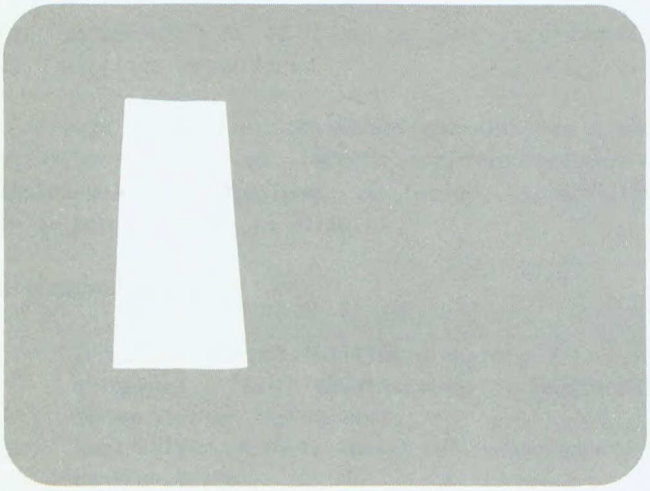

En 1984-1985, les activités en Saskatchewan ont été axées sur :

- le développement de l'industrie de la technologie de pointe;
- les services industriels (y compris ceux qui soutiennent le développement des entreprises et la promotion de l'industrie dans cette province);
- les procédés de transformation par la valeur ajoutée et les industries d'approvisionnement lié aux ressources;
- le tourisme;
- le développement des autochtones et du Nord.

Des efforts particuliers ont été déployés en vue de valoriser le rôle des services régionaux à l'égard de l'industrie et de renforcer les structures de développement coopératif entre les gouvernements fédéral et provincial.

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

L'Entente de développement économique et régional (EDER) de la Saskatchewan a été signée en janvier 1984 et, durant la période visée par le présent rapport, des progrès considérables ont été réalisés relativement à la mise en oeuvre des possibilités retenues, dans le plan d'action 1984-1985, par les ministres fédéraux et provinciaux responsables de l'EDER.

Le bureau du coordonnateur fédéral du développement économique (CFDE) a joué un rôle actif au chapitre de la gestion de ces activités ainsi que de la préparation de huit nouvelles ententes auxiliaires relatives aux domaines suivants :

- l'aménagement hydrographique de Regina et de Moose Jaw;
- la mise en valeur des minéraux;
- les ressources forestières;
- le développement agricole;
- les eaux agricoles;
- la technologie de pointe;
- le développement du Nord;
- le tourisme.

Le bureau régional du MEIR a collaboré, en vertu de l'EDER, à l'élaboration des ententes auxiliaires sur le tourisme, le développement du Nord et la technologie de pointe.

En novembre 1984, une entente auxiliaire quinquennale, axée sur le **tourisme,** a été conclue. Les coûts, totalisant 30 millions de dollars, seront partagés également entre le gouvernement fédéral et la province. Cette entente vise à favoriser la croissance de l'industrie touristique en Saskatchewan et à augmenter les retombées économiques des activités liées au tourisme.

Les programmes présentés dans le cadre de cette entente visent à :

- améliorer la qualité et la diversité des installations et des attractions touristiques;
- élargir l'éventail des événements provinciaux susceptibles d'attirer des voyageurs d'autres provinces et d'autres pays;
- développer l'infrastructure de l'hébergement commercial et de l'industrie des loisirs;
- améliorer les aptitudes des ressources humaines en gestion ou dans des domaines propres au secteur du tourisme;
- développer une structure solide pour l'industrie touristique de cette province;
- sensibiliser davantage le public aux bienfaits du tourisme;
- établir des centres d'information et d'accueil à l'intention des visiteurs;
- appuyer le développement et la commercialisation des installations des entreprises et des associations.

L'entente auxiliaire sur le **développement économique du Nord** a pour objet de stimuler le développement économique et d'augmenter les possibilités d'emploi dans le nord de la Saskatchewan. Cette entente a été signée le 31 août 1984; des fonds évalués à 36 millions de dollars ont été prévus pour une période de cinq ans et les coûts seront équitablement partagés entre le gouvernement fédéral et la province. Une offre de 621 000 $ a été faite au cours du présent exercice financier.

L'entente auxiliaire sur la **technologie de pointe** vise à faciliter l'établissement et l'accélération de la croissance des industries de développement technologique en Saskatchewan. Cette entente, signée le 31 août 1984, s'élève à 33,2 millions de dollars pour cinq ans et les sommes seront équitablement partagées entre le gouvernement fédéral et la province. Aucune offre n'a été faite en 1984-1985.

PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

Au cours du présent exercice financier, 49 offres totalisant 6 millions de dollars ont été faites à des entreprises de la province dans le cadre du **Programme de développement industriel et régional (PDIR).** En juillet 1984, la division de Melville est passée du deuxième au premier groupe en termes de désignation des divisions de recensement.

Le **Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest** est une initiative du gouvernement fédéral visant à aider les entreprises de l'ouest du Canada à tirer avantage des possibilités économiques résultant de la décision de réviser le taux du Pas-du-Nid-de-Corbeau et d'élargir le réseau de chemins de fer dans l'Ouest. En 1984-1985, huit offres totalisant 700 000 $ ont été faites.

Le **Programme sur les subventions au développement régional** a pris fin le 31 décembre 1984. Cependant, huit offres totalisant 444 888 $ ont été faites à ce titre au cours du présent exercice. Ce programme a été remplacé par le PDIR.

Le **Programme d'expansion des entreprises** est venu à expiration le 31 mars 1984, mais deux offres totalisant 364 903 $ ont été faites au cours du présent exercice pour des projets ayant été approuvés avant cette date.

ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA vise à accroître les revenus et les possibilités d'emploi des populations rurales, notamment celles d'origine autochtone. En août 1984, cette entente a été prolongée jusqu'au 31 mars 1987, assurant ainsi le maintien du programme qui avait été amorcé en 1971. En 1984-1985, 91 offres ont été faites par le bureau de la Saskatchewan, pour un total de 3,3 millions de dollars.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Dans le domaine de la promotion du commerce, des efforts accrus ont été déployés en vue d'aider les sociétés privées à développer leurs possibilités sur les marchés d'exportation internationaux.

Dans le cadre du **Programme de développement des marchés d'exportation (PDME),** le bureau a accordé à 131 sociétés une aide totalisant 473 000 $. Des activités similaires ont été entreprises dans le cadre du **Programme des projets de promotion (PPP)** du ministère des Affaires extérieures, en vertu duquel des ventes d'exportation importantes ont été conclues par des acheteurs en provenance ou à destination de la province, y compris par un contingent de 42 personnes qui avaient participé à la foire " Western Canada Farm Progress Show ".

Lors du Carrefour des marchés mondiaux 85 tenu à Saskatoon et à Regina, 16 délégués commerciaux ont obtenu 224 entrevues d'affaires avec des exportateurs possibles de la Saskatchewan.

L'importance du commerce international avait besoin d'être renforcée davantage, de même que les connaissances et la compétence de ceux qui travaillent dans le domaine complexe et concurrentiel des marchés internationaux. C'est pourquoi le bureau a incité l'Université de la Saskatchewan à offrir cette année un cours en commercialisation internationale. Ce nouveau projet a intéressé 35 étudiants de la faculté de Commerce, que l'on a divisés en sept groupes chargés de mener des projets en matière de commercialisation des exportations auprès de sept entreprises de la province. Le cours a connu un grand succès et il continuera d'être offert.

Le programme des **Prix d'excellence du Canada** a fait l'objet dans toute la province de publicité dans les médias. A Regina et à Saskatoon, des colloques regroupant des représentants des médias et des chambres de commerce ainsi que des universitaires ont été organisés. Le programme **" Pensons canadien "** a également été lancé en Saskatchewan et des événements publicitaires ont eu lieu à Regina et à Saskatoon, avec la collaboration des chambres de commerce et des médias.

Le deuxième **Mois des exportations,** un événement annuel, a été fortement promu en Saskatchewan. Deux importants séminaires portant sur les exportations ont eu lieu à Regina et à Saskatoon et des représentants de plusieurs missions commerciales canadiennes à l'étranger y ont participé. La Saskatchewan compte une fois de plus un lauréat du Prix d'excellence à l'exportation canadienne. La société Canpotex s'est en effet vu attribuer un prix pour ses efforts en matière de commercialisation du potasse.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Outre son travail concernant les ententes auxiliaires de l'EDER, le bureau du CFDE est chargé de la coordination suivie des avantages non fiscaux de deux projets de perfectionnement en matière d'huile lourde. Dans un des cas, les responsabilités du coordonnateur englobent la coordination, de concert avec le bureau du coordonnateur de l'Alberta, des efforts des deux ordres de gouvernement et de ceux qui parrainent les aspects suivants du projet :

- les retombées industrielles;
- la planification des ressources humaines;
- l'évaluation des répercussions sur l'environnement.

Le coordonnateur fédéral a présidé deux comités régionaux de hauts fonctionnaires fédéraux chargés de la coordination et de la consultation. Il a aussi assuré la liaison avec les hauts fonctionnaires du gouvernement provincial et le secteur privé sur des questions de développement régional.

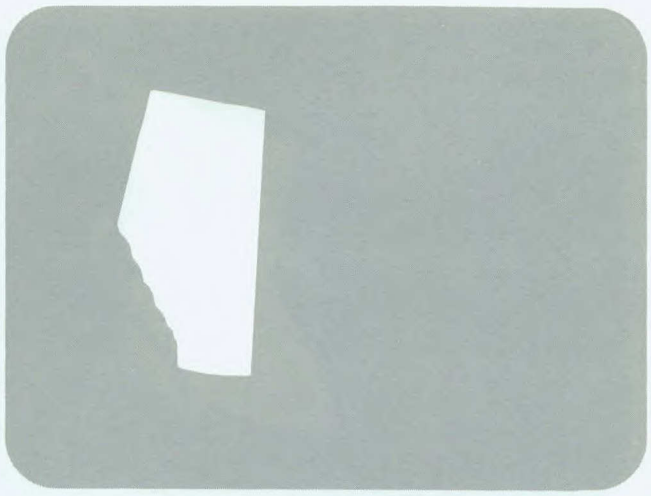

En raison de la situation économique qui a persisté en 1984-1985, les demandes d'aide financière présentées au MEIR ont diminué en Alberta. Les activités régionales ont surtout visé à accroître la coordination et les relations avec le public et les intervenants du secteur privé.

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

L'Entente de développement économique et régional (EDER) conclue avec l'Alberta a été signée en juin 1984. Le bureau du coordonnateur fédéral du développement économique (CFDE) a joué un rôle clé dans l'élaboration de deux protocoles d'entente au chapitre du tourisme et de l'agriculture et dans la signature, au cours de l'année, d'une entente auxiliaire relative au développement des ressources forestières.

ENTENTE-CADRE DE DÉVELOPPEMENT

L'entente auxiliaire d'**aide au traitement des produits alimentaires,** qui devait expirer le 31 mars 1985, a été prolongée d'un an. En 1984-1985, une aide financière totalisant 2,2 millions de dollars a été accordée pour subventionner 55 projets. Les dépenses du MEIR à ce jour s'élèvent à 3,1 millions de dollars.

ACTIVITÉS COMMERCIALES ET TOURISTIQUES

Le bureau régional d'Edmonton et le bureau local de Calgary ont continué à travailler étroitement avec les organismes locaux de développement économique, les universités et les groupes d'affaires en vue de parrainer certaines activités allant d'ateliers de travail sur l'amélioration de la productivité à des colloques commerciaux internationaux, ainsi qu'à l'établissement de relations suivies avec le groupe de l'Université de Calgary responsable des nouveaux projets à l'intention des entrepreneurs dynamiques.

En Alberta, le MEIR maintient son affiliation avec le comité d'organisation des Olympiques d'hiver de Calgary par l'entremise de la division du développement du tourisme.

Les activités entreprises en coopération durant 1984-1985 sont les suivantes :

- Consultations avec la petite entreprise, à Edmonton, le 27 février 1985;
- Carrefour des marchés mondiaux 85, à Edmonton et à Calgary, les 7 et 8 mars 1985;
- Consultations sur le commerce international, à Edmonton et à Calgary, les 25 et 26 mars 1985.

PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

En Alberta, les dépenses associées au **Programme de développement industriel et régional (PDIR)** visent particulièrement les secteurs de l'innovation et de la commercialisation. Jusqu'à maintenant, plus de 8,4 millions de dollars ont été offerts à 43 fabricants de l'Alberta.

En Alberta, cinq projets ont été financés dans le cadre du **Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest;** les dépenses du MEIR à ce titre ont totalisé 1,2 million de dollars.

En plus d'assumer les responsabilités liées aux ententes en vertu de l'EDER, le bureau du CFDE a joué un rôle majeur au niveau de la coordination de deux projets importants :

- dans l'un des cas, des questions complexes relatives à l'environnement, susceptibles d'avoir des répercussions à l'échelle fédérale et provinciale, ont été traitées. Le bureau a tenté de minimiser les problèmes associés au chevauchement et au doublement des compétences des deux ordres de gouvernement;
- dans l'autre cas, les bureaux des CFDE de l'Alberta et de la Saskatchewan ont coordonné les intérêts du gouvernement fédéral en regard des questions non fiscales, y compris les ressources humaines, l'environnement et les retombées industrielles.

Grâce à son système de données informatisées sur l'énergie, le bureau a pu aider, tout au cours de l'année, les sociétés pétrolières à négocier avec les fonctionnaires du gouvernement, et il a renseigné le gouvernement fédéral sur la position du gouvernement provincial.

Le bureau du CFDE a préparé un important rapport sur le transfert de la technologie, fondé sur des entrevues menées auprès des dirigeants-clés de divers postes de recherche de compétence fédérale dans la province.

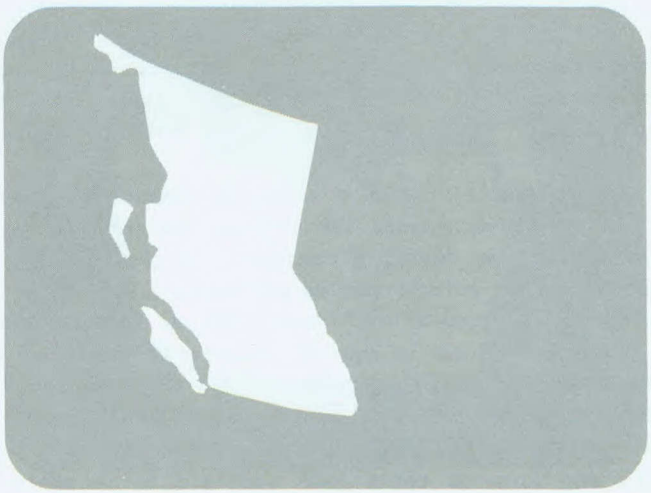

En 1984-1985, les activités du MEIR en Colombie-Britannique ont été principalement axées sur la poursuite de plusieurs objectifs visant :

- à améliorer la compétitivité à long terme de l'industrie dans la province;
- à créer des emplois en accélérant la reprise de l'économie;
- à créer un milieu favorable à l'adaptation de l'industrie afin qu'elle puisse tirer profit des progrès technologiques, de l'évolution du marché et des avantages concurrentiels naturels.

Comme l'économie de la Colombie-Britannique repose sur ses ressources, les priorités ont visé les secteurs liés à ces dernières, notamment les produits forestiers, le tourisme et l'industrie minière, secteurs qui soutiennent l'économie mais qui ont souffert du contexte économique actuel.

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

A la suite de l'expiration de l'Entente-cadre de développement, une nouvelle ère de coopération et de consultation a été lancée le 23 novembre 1984, date de la signature de l'Entente de développement économique et régional (EDER), d'une durée de dix ans, entre le gouvernement fédéral et la province. Le bureau du coordonnateur fédéral du développement économique (CFDE) a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de l'EDER et la signature du protocole d'entente sur la science et la technologie, en mars 1985.

PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

Au cours de l'année, le Ministère a entrepris des initiatives spéciales par le truchement de programmes subventionnés, de consultations avec l'industrie et d'efforts particuliers dans le domaine du commerce.

Ces programmes incluent :

- le **Programme de développement industriel et régional (PDIR);**
- le **Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest (PDITO);**
- le **Programme des projets spéciaux de relance (PPSR).**

Ces programmes visent :

- l'amélioration de la productivité des industries du secteur primaire;
- l'innovation ayant pour but d'aider les industries à devenir plus concurrentielles;
- le développement des marchés en vue de l'accroissement des exportations;
- la diversification de l'économie provinciale.

La promotion et la mise en oeuvre du PDIR ont obtenu la priorité au cours de l'année. De plus, le bureau régional a travaillé plus étroitement avec la Banque fédérale de développement (BFD). Le Centre d'information sur les entreprises a été transféré à la BFD le 1er juillet 1984 et les agents de la banque s'occupent l'année durant de traiter les demandes d'aide présentées en vertu du PDIR au bureau du MEIR.

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

Le programme " **Pensons canadien** " a été lancé en Colombie-Britannique au moyen de sessions d'information, menées à Vancouver, à Prince George et à Victoria, qui s'adressaient aux médias, aux associations industrielles, aux gestionnaires des achats et aux agences de publicité. Le programme a également été présenté dans Le MEIR en Colombie-Britannique, bulletin d'information qui rejoint 27 000 lecteurs.

Le bureau régional a accordé son appui au programme des **Prix d'excellence du Canada** en procédant dans toute la province à une vaste campagne de publicité et de promotion. Sur les sept catégories visées, la Colombie-Britannique a remporté trois Prix

d'excellence et un de mérite. Un déjeuner a été donné en l'honneur des lauréats des Prix à Vancouver et leur matériel a été exposé dans les kiosques du Ministère dans le cadre de la Pacific National Exhibition (PNE) et de la Wood Expo.

Outre les programmes subventionnés, d'importantes consultations ont été entreprises afin de :

- définir les projets et les attentes de l'industrie;
- détailler les possibilités et les contraintes liées aux investissements dans chacun des secteurs, à travers toute la province;
- s'assurer que l'industrie est bien informée des activités du Ministère;
- obtenir des avis concernant la façon d'améliorer ces activités afin de répondre aux besoins de l'industrie.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Des efforts en matière de développement du commerce ont été déployés en vue :

- d'améliorer les renseignements relatifs aux marchés destinés aux entreprises (particulièrement aux petites et moyennes entreprises);
- de sensibiliser les entreprises aux possibilités d'approvisionnement et autres possibilités d'investissement tant au Canada qu'à l'étranger;
- de faciliter les contacts entre le gouvernement et le monde des exportations.

Les activités liées au **Mois des exportations** comprenaient des colloques, des réunions et des événements spéciaux. Une partie du matériel des entreprises lauréates des Prix d'excellence à l'exportation a été exposée à la PNE, à la Wood Expo et à la foire commerciale internationale de Vancouver.

ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA de la Colombie-Britannique, conclue en 1977, a été prolongée jusqu'au 31 mars 1987. En vertu de cette entente, de l'aide financière est accordée à des autochtones pour le développement d'entreprises commerciales leur appartenant, pour les activités du secteur primaire (fermage, pêche et piégeage), pour les infrastructures des entreprises, pour la formation et le développement communautaire dans les régions éloignées.

L'entente spéciale ARDA a réussi à amener les deux ordres de gouvernement, les Indiens inscrits et non inscrits et les Métis, à concevoir le développement économique des autochtones de manière globale et dans un esprit de coopération. Un élément de ce programme a consisté à former un comité consultatif constitué à cinquante pour cent de représentants autochtones dont les points de vue ont des répercussions significatives sur les décisions prises. Les engagements du MEIR au titre de cette ARDA spéciale en Colombie-Britannique ont totalisé 2,2 millions de dollars en 1984-1985.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Outre son travail sur les ententes, le bureau du CFDE a joué un rôle actif dans les recherches en matière de politique et les activités d'analyse liées aux relations interprovinciales et à la coordination interministérielle.

Une aide régionale a été accordée aux initiatives nationales telles :

- le processus budgétaire;
- la consultation relative à la Conférence nationale économique.

Tout comme dans d'autres provinces, le bureau du CFDE a présidé le conseil des hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral dans la province, réunis à des fins de consultation et de coordination.

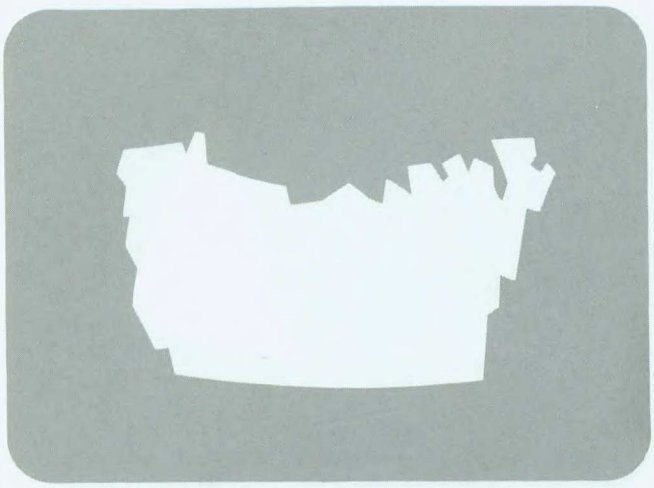

Au cours de 1984-1985, il y a eu augmentation marquée et continue des activités dans presque tous les secteurs de préparation des programmes du Ministère.

Une remontée spectaculaire au chapitre des activités liées à **l'entente spéciale ARDA (Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole)** s'est fait sentir dans ce territoire et les programmes d'aide aux entreprises et de développement touristique, dans le cadre de l'entente auxiliaire de **développement du marché intérieur** entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest ont continué d'être largement utilisés.

Le développement du tout récent marché des exportations s'est poursuivi par le truchement de divers événements et activités tout au cours de l'année.

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Signée en décembre 1982, l'entente auxiliaire de **développement des marchés (petite entreprise et tourisme)** vise à accroître les possibilités de revenu et d'emploi :

- en intensifiant les activités des entreprises;
- en élargissant et en améliorant le secteur touristique de l'économie des Territoires du Nord-Ouest.

Quatre-vingt-douze offres totalisant 3,8 millions de dollars ont été acceptées et 90 % de cette somme provenaient du MEIR.

Des discussions préliminaires ont été amorcées en vue de la préparation d'une nouvelle entente auxiliaire axée spécialement sur le tourisme et de l'établissement d'une autre entente d'aide aux entreprises.

ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA, conclue avec les Territoires du Nord-Ouest, a pour objet de favoriser le développement économique et l'adaptation sociale des résidents des Territoires, particulièrement ceux d'origine indienne ou inuit. Le programme vise à :

- développer l'entrepreneurship;
- améliorer les revenus;
- assurer la progression économique des communautés du Nord.

Le 28 juin 1984, l'entente a été reconduite jusqu'au 31 mars 1987; par la suite, l'activité a été très intense, plus particulièrement en vertu de l'élément entreprises commerciales. Il a été décidé que la moitié du reste des crédits serait affectée aux projets de l'élément entreprises commerciales et la deuxième moitié, aux trois autres programmes subventionnés en vertu de l'entente.

Depuis la nomination d'un secrétaire adjoint au comité de l'entente spéciale ARDA pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement territorial se charge du traitement et des paiements liés aux projets réalisés dans le cadre des trois programmes restants, soit les activités du secteur primaire, les mesures spéciales d'adaptation et les programmes concernant les infrastructures.

En 1984-1985, 52 offres ont été faites dans les Territoires du Nord-Ouest, où un montant total de 2 millions de dollars a été accordé.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

La promotion des exportations et le **Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)** ont été particulièrement visés au cours de la période à l'étude, en collaboration avec le gouvernement territorial.

Le Carrefour des marchés mondiaux 85 et les activités liées au **Mois des exportations** ont donné lieu à des tentatives marquées d'expansion des marchés d'exportation. Ces activités ont également contribué à sensibiliser davantage les populations territoriales aux possibilités qu'offre le marché des exportations.

L'aide accordée en vertu du PDME a été étendue pour la première fois aux entreprises des Territoires du Nord-Ouest, pour leur permettre d'assister à la foire commerciale de la Chambre de commerce de l'Alaska, tenue à Anchorage.

Les programmes de services non subventionnés par le MEIR sont de plus en plus en demande dans les domaines :

- de l'information statistique et des données sur les entreprises;
- du répertoire des produits et des références aux clients;
- de la désignation de fournisseurs locaux comme source d'approvisionnement pour les marchés nationaux et internationaux.

Ces services comprennent un système de référence pour les entreprises des Territoires du Nord-Ouest désireuses de soumissionner en vue d'obtenir des contrats d'approvisionnements et de services liés au projet de Système d'alerte dans le Nord.

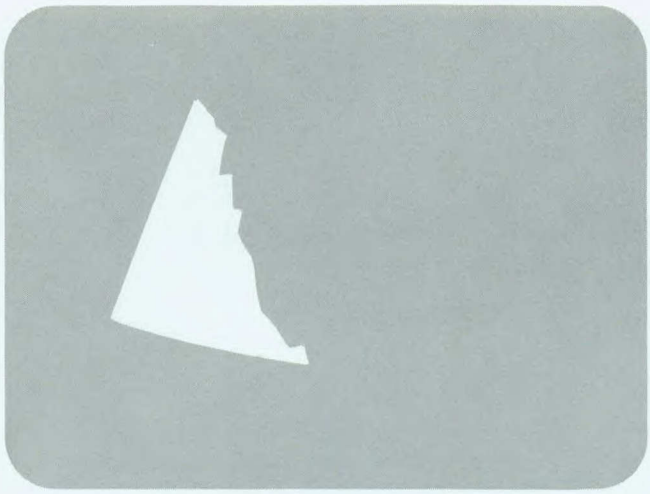

PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

La mise en oeuvre du **Programme de développement industriel et régional (PDIR)** et les négociations relatives à une entente auxiliaire sur le développement du **tourisme** ont été les principales activités menées au Yukon au cours de l'exercice visé. Des efforts ont été déployés en vue de développer et d'élargir les marchés d'exportation des produits fabriqués au Yukon.

Durant l'année, sept offres d'aide ont été faites en vertu du PDIR. Les engagements du MEIR à ce titre ont totalisé 1,5 million de dollars.

Le bureau du Yukon a continué d'accorder son appui à l'industrie du tourisme, dans le cadre du PDIR, jusqu'au 9 novembre 1984, date à laquelle ce programme a été modifié pour ne plus inclure ce secteur. Un des projets touristiques concernait l'aménagement d'un jardin botanique d'une superficie de neuf hectares à Whitehorse.

Des négociations ont été entreprises entre le Ministère et le gouvernement du Yukon en vue de préparer une entente auxiliaire sur le développement du **tourisme** visant à accroître les possibilités commerciales en subventionnant les initiatives du secteur privé, à mettre en oeuvre des projets de commercialisation, à accroître et à améliorer les services offerts à la clientèle touristique et à établir ou améliorer les installations et attractions touristiques du Yukon. Grâce à cette entente, les deux gouvernements reconnaîtraient que l'industrie du tourisme constitue une ressource importante susceptible de favoriser la création d'emplois et la croissance économique du Yukon.

ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA (Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole), signée avec le Yukon en 1978, a pris fin en mars 1984, mais elle a été prolongée de trois ans. Ce programme a pour but de favoriser le développement économique et l'adaptation sociale des autochtones qui ont peu ou pas du tout accès aux possibilités d'emploi et de revenu stables. Aux termes de cette entente spéciale, une aide est octroyée pour le lancement, l'agrandissement ou la modernisation d'entreprises commerciales employant des autochtones.

L'aide doit également répondre aux besoins spéciaux en formation d'éventuels employés autochtones, et aux besoins de ceux qui tirent leurs revenus d'activités traditionnelles telles la chasse, le piégeage et la pêche, grâce à des projets susceptibles d'améliorer les possibilités liées à ces ressources. Au cours de l'exercice financier 1984-1985, 16 projets ont été approuvés. Les offres à cet égard ont totalisé 652 410 $.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

En octobre 1984, le MEIR, de concert avec le gouvernement du Yukon et la Chambre de commerce de Whitehorse, a organisé une première visite de promotion des entreprises en Alaska, afin d'ouvrir de nouveaux marchés pour les produits du Yukon.

Un certain nombre de compagnies du Yukon ont assisté au Carrefour des marchés mondiaux 85. Six délégués commerciaux canadiens se sont rendus à Whitehorse le 12 mars dans le cadre de la campagne nationale de promotion du commerce national.

Plusieurs sociétés du Yukon ont profité du **Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)** pour accroître leurs possibilités d'exportation et, l'an dernier, 13 entreprises ont reçu une aide totalisant 23 867 $ aux termes de ce programme.

EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

Subventions et contributions, par région, pour l'exercice financier 1984-1985

	(en milliers de dollars)
TERRE-NEUVE	29 956
NOUVELLE-ÉCOSSE	52 684
ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	6 436
NOUVEAU-BRUNSWICK	45 925
QUÉBEC	356 028
ONTARIO	192 087
MANITOBA	74 719
SASKATCHEWAN	13 432
ALBERTA	16 770
COLOMBIE-BRITANNIQUE	42 475
YUKON	1 498
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	4 431
A L'EXTÉRIEUR DU CANADA	146
TOTAL	**836 587**

Annexes

A. Activités au titre des programmes du MEIR en 1984-1985 :
Programme de développement industriel et régional 58
Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense 59
Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest 60
Programme de développement économique des autochtones 61
Programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre 62
Loi spéciale sur l'aménagement rural et le développement agricole 63
Loi sur les prêts aux petites entreprises ...64

B. Ententes auxiliaires en vertu des EDER et des ECD en vigueur en 1984-1985 65
Ententes auxiliaires et protocoles d'entente signés en 1984-1985 en vertu des EDER et des ECD 68

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET RÉGIONAL

Tableau 1

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE SELON LA PROVINCE ET LE TERRITOIRE, 1984-1985

Province/Territoire	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en millions de dollars)
Terre-Neuve	69	5,6
Ile-du-Prince-Édouard	51	4,2
Nouvelle-Écosse	80	15,3
Nouveau-Brunswick	76	49,3
Québec	573	120,5
Ontario	332	174,7
Manitoba	89	11,0
Saskatchewan	49	6,0
Alberta	43	8,4
Colombie-Britannique	91	21,5
Yukon/Territoires du Nord-Ouest	11	1,6
Total	1 464	418,1

Tableau 2

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE SELON LES PRINCIPAUX GROUPES INDUSTRIELS, 1984-1985

Principaux groupes industriels	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Aliments	161	21 973
Boissons	17	3 985
Produits du tabac	4	46
Produits du caoutchouc	11	8 455
Produits en plastique	49	9 801
Produits en cuir	2	49
Textiles de première transformation	--	--
Produits textiles	3	1 134
Vêtements	2	19
Bois	108	21 032
Meubles et articles d'ameublement	50	4 892
Produits du papier	14	11 789
Imprimerie et édition	24	1 169
Métaux de première transformation	38	21 316
Métaux usinés	166	16 409
Machinerie	149	22 247
Matériel de transport	80	99 562
Électricité et électronique	141	84 624
Minéraux non métalliques	41	8 014
Pétrole et charbon	1	43
Produits chimiques	46	15 717
Autres produits manufacturés	88	17 302
Tourisme	124	15 993
Autre	145	32 513
Total	1 464	418 084

PROGRAMME DE PRODUCTIVITÉ DE L'INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE DÉFENSE

Tableau 3

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE SELON LA PROVINCE ET LE TERRITOIRE, 1984-1985

Province/Territoire	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en millions de dollars)
Terre-Neuve	--	--
Ile-du-Prince-Édouard	--	--
Nouvelle-Écosse	1	0,1
Nouveau-Brunswick	--	--
Québec	20	26,3
Ontario	33	24,5
Manitoba	3	1,7
Saskatchewan	--	--
Alberta	--	--
Colombie-Britannique	5	14,4
Yukon/Territoires du Nord-Ouest	--	--
Total	62	67,0

Tableau 4

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE SELON LES PRINCIPAUX GROUPES INDUSTRIELS, 1984-1985

Principaux groupes industriels	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Produits en plastique	1	65
Métaux de première transformation	4	265
Métaux usinés	4	1 455
Matériel de transport	41	36 385
Électricité et électronique	10	28 222
Produits chimiques	2	597
Total	62	66 989

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL RELIÉ AU TRANSPORT DANS L'OUEST

Tableau 5

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE SELON LA PROVINCE ET LE TERRITOIRE, 1984-1985

Province/Territoire	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en millions de dollars)
Terre-Neuve	--	--
Ile-du-Prince-Édouard	--	--
Nouvelle-Écosse	--	--
Nouveau-Brunswick	--	--
Québec	--	--
Ontario	--	--
Manitoba	21	1,9
Saskatchewan	8	0,7
Alberta	5	1,2
Colombie-Britannique	1	0,2
Yukon/Territoires du Nord-Ouest	--	--
Total	35	4,0

Tableau 6

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE SELON LES PRINCIPAUX GROUPES INDUSTRIELS, 1984-1985

Principaux groupes industriels	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Aliments	14	1 656
Métaux de première transformation	1	25
Métaux usinés	3	32
Machinerie	2	101
Matériel de transport	2	135
Électricité et électronique	3	486
Produits chimiques	1	4
Autres produits manufacturés	1	14
Autres	8	1 581
Total	35	4 034

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES AUTOCHTONES

Tableau 7

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE SELON LA PROVINCE ET LE TERRITOIRE, 1984-1985

Province/Territoire	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en millions de dollars)
Terre-Neuve	--	--
Ile-du-Prince-Édouard	--	--
Nouvelle-Écosse	1	0,07
Nouveau-Brunswick	1	0,2
Québec	3	0,09
Ontario	5	0,7
Manitoba	4	0,7
Saskatchewan	3	1,5
Alberta	6	1,3
Colombie-Britannique	4	0,5
Yukon/Territoires du Nord-Ouest	--	--
Total	27	5,1

Tableau 8

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE SELON LES PRINCIPAUX GROUPES INDUSTRIELS, 1984-1985

Principaux groupes industriels	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Bois	1	220
Imprimerie et édition	1	7
Tourisme	2	150
Autres	23	4 674
Total	27	5 051

PROGRAMME D'AIDE A L'ADAPTATION DE L'INDUSTRIE ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

Tableau 9

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE SELON LA PROVINCE ET LE TERRITOIRE, 1984-1985

Province/Territoire	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en millions de dollars)
Terre-Neuve	--	--
Ile-du-Prince-Édouard	--	--
Nouvelle-Écosse	--	--
Nouveau-Brunswick	--	--
Québec	6	4,6
Ontario	16	4,7
Manitoba	--	--
Saskatchewan	--	--
Alberta	--	--
Colombie-Britannique	1	1,3
Yukon/Territoires du Nord-Ouest	--	--
Total	23	10,6

Tableau 10

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE SELON LES PRINCIPAUX GROUPES INDUSTRIELS, 1984-1985

Principaux groupes industriels	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Produits du caoutchouc	1	3 650
Bois	1	1 300
Meubles et articles d'ameublement	2	104
Métaux de première transformation	1	820
Métaux usinés	3	727
Machinerie	1	4
Matériel de transport	12	3 769
Produits chimiques	2	260
Total	23	10 634

LOI SPÉCIALE SUR L'AMÉNAGEMENT RURAL ET LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Tableau 11

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE SELON LA PROVINCE ET LE TERRITOIRE, 1984-1985

Province/Territoire	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en millions de dollars)
Terre-Neuve	--	--
Ile-du-Prince-Édouard	--	--
Nouvelle-Écosse	--	--
Nouveau-Brunswick	--	--
Québec	--	--
Ontario	--	--
Manitoba	199	7,6
Saskatchewan	91	3,3
Alberta	--	--
Colombie-Britannique	53	2,2
Yukon/Territoires du Nord-Ouest	39	1,5
Total	382	14,6

Tableau 12

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE SELON LES PRINCIPAUX GROUPES INDUSTRIELS, 1984-1985

Principaux groupes industriels	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Aliments	1	10
Boissons	1	33
Produits en cuir	2	69
Vêtements	1	5
Bois	6	292
Meubles et articles d'ameublement	1	3
Imprimerie et édition	1	38
Machinerie	1	11
Minéraux non métalliques	1	19
Produits chimiques	1	30
Autres produits manufacturés	2	23
Tourisme	47	3 700
Autres	317	10 403
Total	382	14 636

LOI SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES

Tableau 13

NOMBRE DE PRÊTS ET MONTANT SELON LA PROVINCE ET LE TERRITOIRE, 1984-1985

Province/Territoire	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en millions de dollars)
Terre-Neuve	654	17,6
Ile-du-Prince-Édouard	175	4,2
Nouvelle-Écosse	761	24,2
Nouveau-Brunswick	1 092	37,1
Québec	13 200	374,8
Ontario	7 902	242,6
Manitoba	843	24,3
Saskatchewan	1 574	43,9
Alberta	2 741	73,5
Colombie-Britannique	5 463	153,6
Yukon/Territoires du Nord-Ouest	174	5,2
Total	34 579	1 001,0

Tableau 14

NOMBRE DE PRÊTS ET MONTANT SELON LE GENRE D'ENTREPRISE, 1984-1985

Genre d'entreprise	Nombre de prêts	Montant (en millions de dollars)
Commerce de gros	1 243	29,1
Commerce de détail	7 862	232,2
Construction	3 249	87,1
Fabrication	3 397	97,6
Entreprises de services	14 332	416,7
Transports	4 167	128,8
Communications	329	9,5
Total	34 579	1 001,0

ENTENTES AUXILIAIRES EN VERTU DES EDER ET DES ECD EN VIGUEUR EN 1984-1985

Tableau 15

(en millions de dollars)

ENTENTE	DURÉE	COÛT ESTIMATIF TOTAL	PART DU MEIR
TERRE-NEUVE			
Industrie océanique	du 16/08/84 au 31/03/89	28,000	19,000
Labrador	du 03/12/76 au 31/03/84	22,097	18,258
Aménagement rural, deuxième étape	du 19/07/84 au 31/03/88	18,200	9,100
Développement du tourisme	du 01/01/78 au 31/03/84	13,264	11,938
Tourisme, deuxième étape	du 16/08/84 au 31/03/89	21,000	12,500
Développement rural	du 01/04/78 au 30/09/83	16,802	15,122
Péninsule de Burin	du 11/06/84 au 31/03/89	28,000	19,600
Développement industriel	du 11/06/79 au 31/03/84	26,650	23,985
Développement communautaire de la côte du Labrador	du 29/05/81 au 31/03/87	38,996	33,800
Modernisation des usines de pâtes et papiers	du 20/12/84 au 01/06/87	46,333	38,500
Développement industriel, deuxième étape	du 03/06/83 au 31/03/88	17,800	17,800
Institut de technologie des pêches et des sciences de la mer	du 16/05/83 au 31/03/87	42,000	27,500
ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD			
Tourisme	du 26/10/84 au 31/03/89	8,985	5,800
Commercialisation	du 29/03/85 au 31/03/89	7,500	5,000
NOUVELLE-ÉCOSSE			
Développement de la zone du détroit de Canso	du 31/03/75 au 30/06/84	31,057	23,503
Détroit de Canso, deuxième étape	du 11/06/84 au 31/03/89	28,000	19,600
Cale sèche Panamax à Halifax	du 22/01/80 au 31/03/85	57,600	43,900
Aide à Pneus Michelin (Canada) Limitée	du 07/06/80 au 31/12/90	56,000	42,000
Modernisation des installations de la Sydney Steel Corporation	du 02/06/81 au 30/06/84	96,250	77,000
Modernisation des usines de pâtes et papiers	du 23/05/81 au 31/03/84	21,250	17,000
Développement de l'industrie océanique	du 24/07/81 au 24/07/86	35,000	22,950

Tableau 15 (suite de la page 65)

ENTENTE	DURÉE	COÛT ESTIMATIF TOTAL	PART DU MEIR
NOUVEAU-BRUNSWICK			
Tourisme	du 30/11/84 au 31/03/89	32,000	22,000
Nord-Est du Nouveau-Brunswick	du 23/06/77 au 31/03/86	95,500	67,175
Industrie des pâtes et papiers	du 27/08/80 au 31/03/84	53,750	43,000
Consolidated-Bathurst Inc.	du 30/03/82 au 31/03/89	199,500	19,600
Usine pilote de sulfatation-grillage-lessivage	du 30/09/83 au 31/03/87	18,750	15,000
QUÉBEC			
Infrastructures industrielles	du 26/03/75 au 30/04/84	137,670	82,602
Développement du tourisme	du 06/04/78 au 31/03/84	136,000	69,600
Modernisation de l'industrie des pâtes et papiers	du 15/05/79 au 31/03/84	240,000	135,000
Société Inter-Port de Québec	du 03/07/81 au 31/03/86	9,250	5,550
ONTARIO			
Mise en valeur des ressources communautaires et rurales	du 07/12/77 au 31/03/85	29,523	13,828
Amélioration des usines de pâtes et papiers	du 15/05/79 au 31/03/84	188,100	62,700
Est de l'Ontario	du 20/12/79 au 30/09/85	51,550	25,775
Développement rural dans le Nord	du 02/03/81 au 31/03/84	18,500	9,250
MANITOBA			
Développement industriel	du 21/04/78 au 31/03/83	44,000	26,400
Développement du tourisme	du 15/12/78 au 31/03/85	20,000	12,000
Centre-ville de Winnipeg	du 04/09/81 au 31/03/86	96,000	32,000
Développement du Nord	du 29/11/82 au 31/03/87	186,200	62,800
Développement industriel lié aux autobus urbains	du 04/06/84 au 31/03/89	50,000	25,000
SASKATCHEWAN			
Terres septentrionales	du 28/08/78 au 31/03/83	145,000	58,300
Vallée de la Qu'Appelle	du 06/10/75 au 31/03/84	33,700	7,760
Planification 1979-1984	du 01/04/79 au 31/03/84	1,500	0,750
Développement économique du Nord	du 31/08/84 au 31/03/89	36,000	18,000

Tableau 15 (suite de la page 66)

ENTENTE	DURÉE	COÛT ESTIMATIF TOTAL	PART DU MEIR
ALBERTA			
Aide à la transformation des produits alimentaires, deuxième étape	du 19/08/81 au 31/03/86	28,000	14,000
Aide à la transformation des produits alimentaires, première étape	du 11/03/75 au 30/06/81	17,000	8,500
COLOMBIE-BRITANNIQUE			
Développement du tourisme	du 17/10/78 au 17/10/83	50,000	25,000
TERRITOIRES DU NORD-OUEST			
Développement du marché intérieur	du 16/06/83 au 31/03/86	10,750	9,675

ENTENTES AUXILIAIRES ET PROTOCOLES D'ENTENTE SIGNÉS EN 1984-1985 EN VERTU DES EDER ET DES ECD

Tableau 16

(en millions de dollars)

ENTENTE	MINISTÈRE	SIGNATURE	EXPIRATION	COÛT ESTIMATIF TOTAL	PART DU FÉDÉRAL
TERRE-NEUVE					
EDER	EIR	04/05/84	31/03/94		
Planification	EIR	04/05/84	31/03/89	4,000	2,000
Mise en valeur des minéraux	EMR	04/05/84	31/03/89	22,000	15,400
Péninsule de Burin	EIR	11/06/84	31/03/89	28,000	19,600
Développement rural, deuxième étape	EIR	19/07/84	31/03/88	18,200	9,100
Industrie océanique	EIR	16/08/84	31/03/89	28,000	19,000
Développement du tourisme	EIR	16/08/84	31/03/89	21,000	12,500
Usines de pâtes et papiers	EIR	20/12/84	31/12/89	46,333	38,500
ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD					
EDER	EIR	13/06/84	31/03/94		
Exploitation forestière	AGR	29/07/83*	31/03/88	20,144	13,688
Planification	EIR	13/06/84	31/03/89	1,000	0,500
Transport	TC	13/06/84	13/06/89	41,900	25,000
Secteur agro-alimentaire	AGR	13/06/84	31/03/89	41,000	26,000
Énergie de remplacement	EMR	13/06/84	31/03/89	10,000	8,000
Développement de la pêche	MPO	13/06/84	31/03/89	10,000	7,500
Science et technologie (protocole d'entente)	MEST	29/06/84			
Tourisme	EIR	26/10/84	31/03/89	8,985	5,800
Commerclalisation	EIR	29/03/85	31/03/89	7,500	5,000

* Entente modifiée le 13 juin 1984 - relève maintenant de l'EDER Canada-Ile-du-Prince-Édouard.

Tableau 16 (suite de la page 68)

ENTENTE	MINISTÈRE	SIGNATURE	EXPIRATION	COÛT ESTIMATIF TOTAL	PART DU FÉDÉRAL
NOUVELLE-ÉCOSSE					
EDER	EIR	11/06/84	31/03/94		
Planification	EIR	11/06/84	31/03/89	4,000	2,000
Zone du détroit de Canso	EIR	11/06/84	31/03/89	28,000	19,600
Mise en valeur des minéraux	EMR	11/06/84	31/03/89	26,945	16,125
Reboisement	AGR	27/06/84	31/03/87	17,500	12,000
Pêcheries	MPO	26/10/84	31/03/89	50,000	35,000
Tourisme	EIR	09/11/84	31/03/89	14,000	9,800
NOUVEAU-BRUNSWICK					
EDER	EIR	13/04/84	31/03/94		
Planification	EIR	13/04/84	31/03/89	4,000	2,000
Science et technologie (protocole d'entente)	MEST	13/04/84			
Secteur agro-alimentaire	AGR	25/06/84	31/03/89	32,000	25,000
Reboisement	AGR	25/06/84	31/03/89	77,440	42,300
Mise en valeur des minéraux	EMR	25/06/84	31/03/89	22,307	15,000
Transport	TC	14/08/84	31/03/89	90,500	63,417
Développement de la pêche	MPO	27/08/84	31/03/89	45,000	25,000
Tourisme	EIR	30/11/84	31/03/89	32,000	22,000
QUÉBEC					
EDER	EIR	14/12/84	14/12/94		
Développement du tourisme	EIR	16/01/85	31/03/90	100,000	50,000
Développement industriel	EIR	23/01/85	31/03/90	350,000	175,000
Entreprises de communications	MDC	01/02/85	31/03/90	40,000	20,000
Infrastructures culturelles	MDC	29/03/85	31/03/90	40,000	20,000
ONTARIO					
EDER	EIR	02/11/84	31/03/94		
Planification	EIR	02/11/84	31/03/89	2,000	1,000
Ressources forestières	AGR	14/11/84	31/03/89	150,000	75,000
Développement du tourisme	EIR	20/11/84	31/03/89	44,000	22,000

Tableau 16 (fin)

ENTENTE	MINISTÈRE	SIGNATURE	EXPIRATION	COÛT ESTIMATIF TOTAL	PART DU FÉDÉRAL
MANITOBA					
Reboisement	AGR	15/03/84	31/03/89	27,160	13,580
Churchill	TC	13/04/84	31/03/89	93,150	38,060
Transport	TC	13/04/84	31/03/89	137,660	111,610
Mise en valeur des minéraux	EMR	18/04/84	31/03/89	24,700	14,800
Secteur agro-alimentaire	AGR	30/05/84	31/03/89	38,300	23,000
Autobus urbains	EIR	04/06/84	31/03/89	50,000	25,000
Communications	MDC	11/06/84	31/03/89	21,000	13,000
Transformation de l'aluminium (protocole d'entente)	EIR	29/08/84			
SASKATCHEWAN					
Aménagement hydrographique de Regina et de Moose Jaw	EC	01/05/84	31/03/86	15,000*	5,000
Mise en valeur des minéraux	EMR	16/05/84	31/03/89	6,380	3,190
Ressources forestières	AGR	21/06/84	31/03/89	28,000	14,000
Développement agricole	AGR	07/08/84	31/03/89	60,000	30,000
Eaux agricoles	AGR	07/08/84	31/03/89	32,000	16,000
Technologie de pointe	EIR	31/08/84	31/03/89	33,200	16,600
Développement du Nord	EIR	31/08/84	31/03/89	36,000	18,000
Tourisme	EIR	23/11/84	31/03/89	30,000	15,000
ALBERTA					
EDER	EIR	08/06/84	31/03/94		
Tourisme (protocole d'entente)	EIR	08/06/84			
Agriculture (protocole d'entente)	AGR	08/06/84			
Ressources forestières	AGR	26/10/84	31/03/89	23,000	11,500
COLOMBIE-BRITANNIQUE					
EDER	EIR	23/11/84	31/03/94		
Science et technologie (protocole d'entente)	MEST	01/03/85			
TOTAL				2 133,000	1 228,000

* Y compris la part des municipalités

DUE DATE

OCT. 8 1986
NOV. 26 1986
DEC 8 1987
DEC 18 1987
SEPT 20 1988
OCT 24 1994
JUN 18 2010
NOV 21 2012

201-6503 Printed in USA

ISBN 0-662-54388-2
N° de cat. C1-1985
© Ministre des Approvisionnements et Se

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA
134413